

**Les sciences sociales et le « moment colonial » :
de la problématique de la domination coloniale
à celle de l'hégémonie impériale**

Romain Bertrand

Les sciences sociales et le « moment colonial » : de la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale

Romain Bertrand (CERI-FNSP)*
Chargé de recherche FNSP/CERI

Résumé

La place prise par l'hypothèse – souvent devenue postulat – de la « permanence » ou de la « rémanence » contemporaines des imaginaires et des pratiques de domination propres aux « situations coloniales » invite à essayer d'esquisser un premier état des lieux du renouveau de l'historiographie du fait colonial. Après avoir passé en revue les principales lignes de force de cette historiographie, l'on s'efforcera de montrer, au regard du cas sud-est asiatique, que la compréhension des dynamiques du moment colonial des sociétés politiques non-européennes gagne à être rattachée à une interrogation comparatiste sur la notion d'hégémonie impériale. Il s'agira plus précisément de rappeler que les sociétés politiques d'Asie du Sud-Est vivaient, à la veille de leur « rencontre coloniale » avec l'Europe, sous le régime de modes spécifiques d'entrée en modernité étatique – et, ce faisant, de pointer les phénomènes d'enclassement des historicités impériales. Analyser le moment colonial de l'Insulinde ou de l'Indochine non plus comme l'unique point d'origine des entrées en modernité (étatique, capitaliste, individualiste), mais comme une séquence d'une histoire impériale « eurasiatique » de « longue durée », c'est en effet se donner les moyens de penser l'histoire des sociétés asiatiques dans son irréductible spécificité.

Abstract

The idea that the colonial past keeps surfacing in contemporary political situations has been turned by some post(-)colonial theoreticians and militant writers into an irrefutable statement of fact. Yet this analytical stance is supported by little empirically grounded research. A host of creative new literature about modern age “colonial situations” indeed help us reach a better, more nuanced understanding of what colonial domination was all about. But they often fail to capture the vernacular, non-European historicity of the “colonial encounter”. In the case of Southeast Asia, local political societies were engaged in state-formation processes long before the arrival of the Europeans: In Insulinia and in Indochina, there actually existed local imperial societies, into which the European colonial order of things became embedded. Viewed from this perspective, the “colonial situation” was a *moment* in long-term Euro-Asiatic imperial histories that mixed together numerous and sometimes contradictory understandings of imperial power and prowess. Talking about imperial hegemonies hence might help us escape modernist analytical dead-ends.

* Romain Bertrand est chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP). Il est l'auteur de *Indonésie, la démocratie invisible. Violence, magie et politique à Java* (Paris, Karthala, 2002), et de *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java : la Tradition parfaite (17^{ème}-20^{ème} siècle)* (Paris, Karthala, 2005). Son prochain ouvrage à paraître porte sur les controverses et les mobilisations politiques autour de la Loi du 23 février 2005 : Mémoires d'empire. *La controverse autour du “fait colonial”*, Paris, Editions du Croquant et Savoir / Agir, septembre 2006. Contact : romain.bertrand@ceri-sciences-po.fr

LA MISE EN DEBAT DE LA COMPREHENSION DU FAIT COLONIAL

L'année 2005 aura bel et bien été celle de la guerre ouverte des mémoires du fait colonial. Elle fut de fait scandée par la brusque apparition sur la scène publique du collectif militant des Indigènes de la République, qui publia en janvier son *Appel* pour la tenue des « assises de l'anticolonialisme post-colonial » et qui organisa le 8 mai à Paris une marche commémorant les massacres de Sétif ; par l'inauguration à Marignane en juillet d'une stèle à la mémoire des « combattants de l'Algérie française » ; par l'adoption de la Loi du 23 février mentionnant le « rôle positif » de la colonisation française puis par le rejet d'une proposition de loi visant à son abrogation en novembre ; par la grave crise diplomatique ouverte par les déclarations du président algérien Abdelaziz Bouteflika à l'encontre de cette loi ; par le procès intenté par le Collectif des Antillais, Guyanais et Réunionnais à l'historien des traites négrières Olivier Pétré-Grenouilleau ; par la reconnaissance officielle, en février, des « massacres » de Sétif et, en juillet, des « répressions » de 1947 à Madagascar ; et, finalement, par le discours solennel du Président de la République, Jacques Chirac, qui appela en décembre à un « apaisement des esprits ». Le temps paraît donc déjà lointain où Daniel Rivet pouvait écrire – dans un article appelant, en 1992, à un renouveau de l'histoire de la colonisation :

« le temps des colonies et l'épreuve de la décolonisation s'éloignent de nous irréversiblement [et] les passions se refroidissent inéluctablement. Aux historiens d'aujourd'hui, il appartient d'en prendre leur parti et d'en tirer la conclusion qu'*on est enfin sorti de la dialectique de la célébration et de la condamnation du fait colonial* qui a si longtemps et si profondément biaisé l'écriture de son histoire. [...] Notre passé colonial s'est suffisamment éloigné pour que nous établissions enfin avec lui un rapport débarrassé du complexe d'arrogance ou du réflexe de culpabilité. »¹

Faux diagnostic ou vrai point de comparaison dans le temps ? En une quinzaine d'années, la donne du débat sur le fait colonial a bien changé du tout au tout : des espaces de controverses historiographiques et militantes, constitués dans les années 1970 et 1980, ont été réinvestis par de nouveaux acteurs politiques. Une conjoncture de « crise mémorielle » s'est enclenchée au tout début des années 2000, qui a brouillé les frontières entre ces espaces de controverses et a modifié les logiques de prise de parole et de prise de position qui leur étaient inhérentes². Fruits d'alliances tactiques ou du partage inaperçu

¹ Daniel Rivet, « Le fait colonial et nous : histoire d'un éloignement », *Vingtième siècle*, n° 33, 1992, pp. 129-130, 138.

² Selon Michel Dobry, c'est le propre des « conjonctures de crise politique » que d'accélérer la « déssectorisation » des arènes politiques et militantes institutionnellement structurées, et d'autoriser de la sorte des repositionnements tactiques transversaux qui modifient à leur tour ces espaces et leur hiérarchisation (*Sociologie des crises politiques*, Paris, FNSP, 1986).

d'enjeux et de langages de dénonciation, des fronts communs, incompréhensibles à l'aune des dynamiques polémiques antérieures, se sont ainsi dessinés. Le débat sur la concurrence entre les mémoires politiques du fait colonial s'est mué en débat sur les pédagogies de l'intégration républicaine des "enfants de colonisés" et, ce faisant, réarticulé à des arènes de mobilisation propres aux "débats sur l'immigration". Des collectifs militants en rupture de ban avec le Parti socialiste ont mis en cause la « nature coloniale » de l'Etat français, rompant avec un discours de défense de la République propre à l'anticolonialisme historique et à l'antiracisme des années 1980, tandis que les députés de la majorité ont renoué avec une rhétorique de la fierté patriotique dont l'efficace politique avait fortement décliné dans les années 1990³.

Or, cette dispute, au sens rhétorique du terme, n'est pas seulement une mise en concurrence d'interprétations contradictoires, c'est-à-dire de récits explicatifs partageant les mêmes prémices. Elle est le fruit de la juxtaposition de registres distincts et mutuellement exclusifs de compréhension du fait colonial. L'un de ces registres, porté par les partisans de la "cause mémorielle" anticoloniale, en appelle à la caractérisation de la domination coloniale *par son essence*, la violence. L'autre pointe une historicité, ou plutôt une histoire clivée de la colonisation, saisie comme *processus à deux temps* (c'est-à-dire comme séquence composée d'un moment de violence, moralement condamnable, suivi d'un moment modernisateur, éthiquement admissible). C'est cette guerre de paradigmes en matière de compréhension du fait colonial qui, en posant comme intrinsèquement problématique la mise en récit historique de la colonisation, rend possible l'essor de lectures politiques assimilant, sans égards pour les réalités sociologiques, « immigrés » d'aujourd'hui et « colonisés » d'hier, produisant un discours de dénonciation du tort républicain fondamental. Force est ainsi de constater que le débat politique français sur le fait colonial porte moins sur les pratiques de colonisation que sur l'histoire du colonialisme européen. Ce dont il est question, c'est bien de savoir si la domination coloniale exercée par la France sur les sociétés africaines, océaniques ou asiatiques à compter du milieu du 19^{ème} siècle a ou non connu un « moment modernisateur » distinct du moment militaire de la conquête et susceptible d'avoir provoqué l'entrée en « modernité », technologique et idéologique, de ces sociétés. Nous voilà donc au cœur politique du débat sur le « legs colonial »⁴.

³ On se permet de renvoyer ici à un ouvrage à paraître : *Mémoires d'empire. La controverse autour du « fait colonial »*, Paris, Editions du Croquant et Savoir / Agir, septembre 2006.

⁴ Pour une tentative de problématisation de la question du « legs colonial », on se permet de renvoyer à Jean-François Bayart et Romain Bertrand, *La Problématique du legs colonial*, Note de recherche, FASOPO-AFD, décembre 2005.

De fait, selon que l'on accepte ou pas l'hypothèse des "deux temps de la colonisation", l'on se forgera des images distinctes, et pour partie exclusives, de ce legs. Les partisans de la thèse du « moment modernisateur » du colonialisme européen (c. 1880-1930) attribueront ainsi à la domination dite « bienveillante » et / ou « rationnelle » de l'Europe le processus d'entrée de sociétés « agraires et holistes » dans l'âge du développement capitaliste et de l'individualisme créatif. Se trouveront alors portés au crédit de la colonisation tardive la fin des « archaïsmes » sociaux et religieux, l'essor corrélatif des arts et sciences contemporains, la construction des équipements publics, l'inculcation des normes sanitaires et médicales, etc. A l'inverse, les tenants de la thèse de l'ontologie de violence de la domination coloniale, niant la réalité ou soulignant l'hypocrisie intéressée des agendas réformistes du colonialisme du premier tiers du 20^{ème} siècle, mettront en avant un héritage fait de ruines et de malédictions : exploitation irraisonnée des ressources naturelles locales ayant conduit à des déprédations irréversibles de l'environnement, stratégies de cooptation de notables locaux ayant favorisé la constitution d'élites prédatrices déliées de tout cens populaire, diffusion sociale d'imaginaires racistes et ethnocistes ayant formé la matrice criminelle des discriminations contemporaines, imposition administrative de « frontières artificielles » ayant mené *in fine* au déclenchement de conflits sanglants, etc.

Au regard de ce que les sciences sociales nous permettent aujourd'hui de comprendre du fait colonial, la question soulevée par ces formulations politiques du débat sur le « legs colonial » apparaît double⁵. Il y a, en premier lieu, la question de *l'historicité du colonialisme européen* : l'âge d'or de la « colonisation modernisatrice » a-t-il vraiment existé et, si oui, la pratique coloniale s'est-elle alors dissociée, dans les faits, de l'exercice arbitraire de la violence ? Il y a, ensuite, la question, laissée en suspens par le débat politique, de *l'historicité indigène du moment colonial* : la période coloniale a-t-elle représenté l'alpha et l'oméga des entrées en « modernité » – étatique, capitaliste, individualiste – des sociétés d'Océanie, d'Asie et d'Afrique ? Autrement dit, doit-on penser leur histoire politique moderne et contemporaine à la seule aune de leur « rencontre » malheureuse avec l'Europe coloniale ? N'existe-t-il donc aucun en-dehors, aucun hors-champ indigènes du fait colonial ? On le pressent : cette seconde question risque, à terme, d'être la plus épineuse. Car c'est celle qui implique la périlleuse mise en exergue non seulement des limites – sociales, idéologiques, spatiales, temporelles – de la domination coloniale, mais aussi des concours indigènes à la mise en dépendance des sociétés africaines, asiatiques et océaniques.

⁵ Les considérations théoriques avancées dans cette étude sont pour partie le fruit des discussions qui ont eu lieu au fil des séminaires du groupe de recherche « Trajectoires historiques du politique », co-animé au CERI avec Jean-François Bayart.

Reste à voir comment les recherches sur le fait colonial permettent, dès à présent, de poser ces questions, voire d'y apporter des débuts de réponses.

LE RENOUVEAU DE LA SOCIOLOGIE HISTORIQUE DE L'ÉTAT COLONIAL ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA DEROGATION REPUBLICAINE

Une nouvelle génération d'historiens se sont attelés depuis près d'une quinzaine d'années à la compréhension renouvelée des dynamiques politiques, économiques et juridiques de ce que George Balandier, dans un article resté célèbre, avait baptisé en 1951 du nom de « situation coloniale »⁶. Le réemploi abusif de cette notion a tendu à en imposer une définition réifiante postulant la complète soumission morale des sociétés politiques locales aux Européens, et ce alors même que G. Balandier était attentif, dans son analyse d'une Afrique en marche vers les Indépendances, aux processus de « réaction » des colonisés à la contrainte coloniale, mettant en exergue l'invention de stratégies et de tactiques de « ruse », de dissimulation et d'esquive. Isolée parmi les nombreuses analyses marxistes et néomarxistes du colonialisme européen qui fleurissaient au début des années 1960, son analyse était un appel à une nouvelle sociologie historique du fait colonial. Mais elle n'eut pas d'immédiate postérité. Champ d'études laissé en friche – ou plus précisément en jachère – durant près de deux décennies⁷, l'histoire du fait colonial est pourtant redevenue, au tournant des années 1990, un lieu central des débats de sciences sociales⁸. Souhaitant se détourner des apories d'un « grand récit » d'affrontements binaires entre Colonisés et Colonisateurs, réduits à des essences sociologiques indiscutées, et tenir ainsi à distance tant les hagiographies colonialistes que les martyrologes nationalistes, les auteurs

⁶ George Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 51, 1951, pp. 44-79. G. Balandier revient en détail sur le contexte théorique et politique particulier de la publication de ce texte dans « La situation coloniale. Ancien concept, nouvelle réalité », *French Politics, Culture and Society*, vol. 20, n° 2, 2002, pp. 4-10. Sur les usages parfois intempestifs de cette notion, consulter Jean Copans, « La situation coloniale de Georges Balandier : notion conjoncturelle ou modèle sociologique historique ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 110, juin 2001, pp. 31-58.

⁷ Frederick Cooper, « Grandeur, décadence... et nouvelle grandeur des études du fait colonial depuis le début des années 1950 », *Politix*, vol. 17, n° 66, 2004, pp. 17-48 ; Daniel Rivet, « Le fait colonial et nous : histoire d'un éloignement », *art. cit.*

⁸ Sur le renouveau de l'historiographie américaine du fait colonial, consulter Emmanuelle Saada, « La situation coloniale vue d'ailleurs : regards croisés transatlantiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 110, juin 2001, pp. 31-52. C'est également dans le domaine anthropologique que l'étude des « situations coloniales » s'est profondément renouvelée dans les années 1990, en particulier via une analyse des processus d'interaction entre sociétés missionnaires et sociétés indigènes. Pour une synthèse critique de ces approches, consulter John Peel, *Religious Encounter and the Making of the Yoruba*, Bloomington, Indiana University Press, 2000, et Peter Pels, *A Politics of Presence : Contacts Between Missionaries and Waluguru in Late Colonial Tanganyika*, Londres, Routledge, 1998.

de l'école dite des « études subalternes » ont été les premiers, au milieu des années 1980, à insister sur la nécessité de redonner voix aux « sans-voix » de l'histoire coloniale⁹. Ils se sont attachés, pour cela, à déconstruire « l'archive coloniale » – autrement dit à pointer les contraintes discursives et idéologiques qui en ont façonné la constitution et formaté les usages dans les premiers travaux d'histoire coloniale. Dans leur sillage, mais rompant définitivement avec le garde-fou de l'analyse économique édifié par des auteurs d'inspiration néomarxiste, les praticiens des « études culturelles » ont initié une analyse « textuelle » du colonialisme qui a abouti, en monde anglo-saxon, à la formation d'un domaine académique autonome : celui des « études postcoloniales », qui se donnent pour objet et objectif, dans les termes de Dipesh Chakrabarty, une « provincialisation de l'Europe » – autrement dit la critique et la refonte de catégories d'interprétation jugées irrémédiablement viciées par l'eurocentrisme¹⁰. Pour les praticiens des *postcolonial studies*, l'hypothèse de la continuité entre la période coloniale et la période post-indépendances en matière de représentations de l'« altérité » non-occidentale est devenue postulat. Dans le sillage des travaux d'Edward Saïd consacrés à l'« orientalisme », le champ des *postcolonial studies* s'est ainsi structuré autour de l'analyse des mises en récit(s) européennes de la « rencontre coloniale »¹¹.

Ces travaux ont suscité d'autant plus de débats, dans les deux décennies écoulées, que la louable intention première d'entreprendre l'écriture de l'histoire des « en bas du bas » de la « situation coloniale » s'est très rapidement mâtinée de prétentions épistémologiques rarement étayées par une réelle opérationnalisation des « concepts critiques » mis en avant. Au départ compagnons de route de l'histoire sociale des humbles¹², et donc alliés objectifs de divers courants historiographiques européens (la *microstoria* italienne, l'*Altägsgeschichte* allemande, l'histoire sociologique française des « cultures populaires » et la « nouvelle histoire sociale » britannique), les « subalternistes » apparaissent désormais, aux yeux de

⁹ Consulter Dipesh Chakrabarty, « Can the Subaltern Speak ? », in Cary Nelson et Larry Grossberg (eds.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana, University of Illinois Press, 1988, pp. 271-313. Pour une présentation critique détaillée des travaux de l'école subalterniste, consulter Jacques Pouchepadass, « Les *subaltern studies* ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'Homme*, n° 156, 2000, pp. 161-185 et « Que reste-t-il des *subaltern studies* ? », *Critique internationale*, n° 24, juillet 2004, pp. 67-80.

¹⁰ Voir Dipesh Chakrabarty, *Provincializing Europe. Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2000 ; « Deconstruction and Cultural Studies : Arguments for A Deconstructive Cultural Studies », in Nicholas Royle (ed.), *Deconstructions*, Oxford, Blackwell, 2000, pp. 14-43 ; « The Death of History », *Public Culture*, vol. 4, n° 2, 1992, pp. 47-65.

¹¹ Les praticiens des *postcolonial studies* reconnaissent de fait deux moments déterminants dans la constitution de leur champ d'études : la publication en 1978 d'*Orientalism* d'Edward Saïd (New York, Vintage) et celle, en 1989, du collectif *The Empire Writes Back. Theory and Practice in Postcolonial Literature*, dirigé par Bill Ashcroft, Gareth Griffiths et Helen Tiffins (Londres, Routledge). Les *postcolonial studies* se sont ainsi d'emblée inscrites sous le signe de la critique littéraire plus que sous celui de l'histoire politique – ce qui explique pour partie la vision « textualiste » du fait colonial promue par ses praticiens.

¹² Consulter Gyanendra Pandey, « Voices from the Edge : The Struggle to Write Subaltern Histories », *Ethnos*, vol. 60, n° 3-4, 1995, pp. 223-242.

nombreux historiens continentaux, comme les principaux ennemis de la raison historique. Reste que leur apport au renouveau de l'histoire du fait colonial s'est révélé décisif à un titre au moins : celui de la rapide réhabilitation académique des études sur les « situations coloniales » et, partant, de leur réinscription dans le champ des débats englobants de sciences sociales¹³.

A leur suite, de nombreux auteurs ont insisté sur le caractère « dialectique » de la « rencontre coloniale », montrant, si besoin en était, que celle-ci n'avait laissé indemne aucun des acteurs en présence¹⁴. Que ce soit dans le domaine du droit¹⁵, des arts ou des sciences, les « sociétés impériales » métropolitaines ont en effet été tout aussi profondément transformées par leurs « expériences coloniales » que les sociétés dites « colonisées »¹⁶. Des recherches récentes insistent aussi sur l'hétérogénéité sociale et politique des « communautés européennes » et de l'Etat colonial pour déconstruire le caractère monolithique de la « présence européenne », et restituer ainsi les multiples alliances, tractations et conflits entre diverses catégories d'acteurs de la colonisation (fonctionnaires et hommes politiques de métropole, missionnaires, colons, administrateurs coloniaux, aventuriers, commerçants)¹⁷. En outre, les rapports « métropole » / « colonies », complexes et évolutifs, sont replacés au centre d'analyses « multi-niveaux » du débat comme de la prise de décision en matière de politique coloniale – en particulier pour ce qui concerne la période post-Seconde Guerre mondiale¹⁸.

¹³ C'est surtout par le biais des études subalternistes que le débat anthropologique sur la notion d'agency s'est noué autour de l'interprétation du fait colonial. Voir Homi Bhabha, « The Postcolonial and the Postmodern : The Question of Agency », in Homi Bhabha (ed.), *The Location of Culture*, Londres, Routledge, 1994, pp. 171-197, et Rosalind O'Hanlon, « Recovering the Subject : Subaltern Studies and Histories of Resistance in Colonial South Asia », *Modern Asian Studies*, vol. 22, n° 1, 1988, pp. 189-224. Le renouveau des études d'anthropologie historique des « cultures matérielles » a aussi pour partie été initié par la lecture des travaux subalternistes (Peter Pels, « The Anthropology of Colonialism : Culture, History and the Emergence of Western Governmentality », *Annual Review of Anthropology*, n° 26, 1997, pp. 163-183).

¹⁴ Jean et John Comaroff, *Of Revelation and Revolution. The Dialectics of Modernity on a South African Frontier*, Chicago, Chicago University Press, vol. 2, 1997. L'ouvrage des Comaroff a suscité quantité de débats parmi les historiens africanistes quant à la possibilité de recouvrer une parole et une pensée Tswana autonomes à travers la lecture, dite par les auteurs against the grain, de l'archive missionnaire.

¹⁵ La plupart des travaux de langue anglaise portant sur cette question s'inspirent des remarques de Michel Foucault dans « *Il faut défendre la société* ». *Cours au collège de France 1976* (Paris, Seuil, 1997) : « Il ne faut jamais oublier que la colonisation, avec ses techniques et ses armes politiques et juridiques, [...] a eu aussi de nombreux effets de retour sur les mécanismes de pouvoir en Occident [...] » (p. 89).

¹⁶ Sur l'usage historique de la notion de « société impériale », consulter Christophe Charle, *La Crise des sociétés impériales : Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940. Essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Seuil, 2001.

¹⁷ Une synthèse claire de ces positions historiographiques se trouve dans Frederick Cooper et Ann Stoler (eds.), *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997.

¹⁸ Pour de nouveaux regards sur l'élaboration de la « politique indochinoise » de la IV^{ème} République, consulter notamment Frédéric Turpin, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine, 1940-1956*, Paris, Indes Savantes, 2005, et Yves Bénot, *Massacres coloniaux, 1944-1950. La IV^{ème} République et la mise au pas des colonies françaises*, Paris, La Découverte, 2005 (première édition 1994).

Mais le trait original de cette production historiographique réside ailleurs. La plupart des nouveaux historiens de la colonisation française ont en effet développé une problématique que l'on pourrait dire « dérogatoire » du fait colonial. Simplifié à l'extrême, comme il l'est trop souvent par les porte-parole des mémoires blessées, leur argument peut s'énoncer de la façon suivante : la République a trahi, aux colonies, sa promesse d'universalité. Autrement dit, les domaines coloniaux ont été les lieux de la dérogation systématique – institutionnellement avalisée mais aussi socialement acceptée – aux idéaux constitutifs du patrimoine idéologique républicain. Au nom de la lutte préemptive contre la rébellion et la désobéissance indigènes, et au mépris des évolutions métropolitaines en matière d'« adoucissement » des méthodes de maintien de l'ordre comme de consolidation du droit à un procès équitable, l'état d'exception juridique y est devenu permanent, via l'imposition du Code de l'indigénat¹⁹. Au nom de la préservation du « statut supérieur » de l'Européen aux colonies, et aux dépens d'idéaux érigés en piliers du discours moral républicain, la citoyenneté s'y est faite plurielle et l'entorse aux règles du droit civil usuelle²⁰. Au nom de la lutte contre les mobilisations politiques des mouvements musulmans, et ainsi en contradiction flagrante avec la non-prise en considération par l'Etat des appartenances confessionnelles de ses ressortissants en matière de politiques publiques, la Loi de 1905 n'y a jamais été véritablement appliquée²¹.

Le tort républicain – la promesse non tenue de la mise en œuvre concrète du principe de l'universalité citoyenne – est même, chez certains auteurs bien moins scrupuleux au chapitre de la méthode historique, considéré comme congénital, autrement dit comme consubstantiel à la naissance, sous la III^{ème} République, du républicanisme comme espace

¹⁹ Isabelle Merle, « De la "légalisation" de la violence en contexte colonial. Le régime de l'Indigénat en question », *Politix*, vol. 17, n° 66, 2004, pp. 137-162. Voir également les travaux qui caractérisent un régime colonial de gestion réglementaire de la prostitution comme distinct du régime métropolitain et déconnecté de ses évolutions, notamment Christèle Tarraud, *La Prostitution coloniale. Algérie, Tunisie, Maroc 1830-1962*, Lausanne, Payot, 2005.

²⁰ Emmanuelle Saada, « Paternité et citoyenneté en situation coloniale. Le débat sur les "reconnaisances frauduleuses" et la construction d'un droit impérial », *Politix*, vol. 17, n° 66, 2004, pp. 107-136, et Ibidem, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'empire français entre citoyenneté et sujétion*, Paris, La Découverte, 2006. Voir aussi les contributions rassemblées dans E. Saada (dir.), « Sujets d'empire », *Genèses*, n° 53, décembre 2003 (Laure Blévis, « La citoyenneté française au miroir de la colonisation : étude des demandes de naturalisation des "sujets français" en Algérie coloniale » ; Alexis Spire, « Semblables et pourtant différents. La citoyenneté paradoxale des "Français musulmans d'Algérie" en métropole » ; Françoise de Barros, « Les municipalités face aux Algériens : méconnaissances et usages des catégories coloniales en métropole avant et après la Seconde Guerre mondiale »). Concernant la question du vote en situation coloniale – assez peu étudiée pour le cas français – se reporter aux notations de Michel Offerlé, « De l'autre côté des urnes : Français, Françaises, indigènes, 1848-1930 », in P. Favre, J. Hayward et Y. Schemel (dir.), *Etre gouverné. Etudes en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po., 2003, pp. 73-108, ainsi qu'à Emmanuelle Saada, « Une nationalité par degrés. Citoyenneté et civilité en situation coloniale », in P. Weil et S. Dufoix (dir.), *L'Esclavage, la colonisation, et après... France, Etats-Unis, Grande-Bretagne*, Paris, PUF, 2005, pp. 193-227.

²¹ Raberh Achi, « La séparation des Eglises et de l'Etat à l'épreuve de la situation coloniale. Les usages de la dérogation dans l'administration du culte musulman en Algérie », *Politix*, vol. 17, n° 66, pp. 81-106. Voir aussi les contributions rassemblées in Pierre-Jean Luizard (dir.), *Le Choc colonial et l'islam. Les politiques religieuses des puissances coloniales en terres d'islam*, Paris, La Découverte, 2006.

autonome de pensée et d'action politiques. Il ne s'agit dès lors plus de dénoncer un "errement colonial", ni même de circonscrire un "moment colonial" de la République, mais bien de pointer *le caractère républicain de la colonisation et du colonialisme*. Voici par exemple ce qu'écrivent, dans un ouvrage de vulgarisation, Nicolas Bancel et Pascal Blanchard :

« On aurait tort de penser que l'engagement colonial des républicains opportunistes est une sorte d'accident ou de trahison conjoncturelle aux valeurs universalistes. Ce n'est pas non plus – ou pas seulement – une libéralité faite à des milieux d'affaires coloniaux, encore assez peu influents et politiquement émergents, ni seulement une concession faite à une armée désireuse de redorer un blason terni par la défaite de Sedan. L'intérêt des républicains pour l'expansion coloniale a donc d'autres motifs, plus structurels [...]. Et on ne voit pas pourquoi on dissocierait les orientations politico-idéologiques générales des républicains des premiers traits d'une idéologie coloniale façonnés eux-mêmes dans les balbutiements de la III^{ème} République. Au contraire, tout indique que le projet colonial s'intègre parfaitement au système idéologique émergent du républicanisme. »²²

Les attendus heuristiques spécifiques de cet agenda de recherche sont explicités par Marianne Boucheret en introduction à un numéro spécial de la revue *Espaces Marx* consacré, en 2001, au « pouvoir colonial » :

« il ne s'agit pas seulement de mieux comprendre le fait colonial en lui-même, mais également de *passer par lui pour revisiter l'histoire de la France* ; l'attention portée à la contradiction apparente entre d'une part les principes de liberté et d'égalité et d'autre part les pratiques coloniales, entachées par une vision raciale et le recours à la force, renvoie ainsi à *l'analyse de la République* »²³.

L'histoire de la République fait dès lors « détour » par l'histoire du fait colonial : celle-ci n'est plus, à la limite, que l'alibi de celle-là. Or, l'historien court ainsi, en présumant une continuité des discours et des institutions (censés être en réalité discriminants) du régime républicain, le risque de poser à l'étude des situations coloniales des questions dictées par une analyse plus intuitive que sociologique des enjeux politiques, sociaux et économiques du présent.

Les critiques adressées à cette vision déshistoricisante et uniformisante du "républicanisme colonial" sont légion. Nous n'en mentionnerons que deux. La première reproche aux auteurs de la thèse de la « République coloniale »²⁴ de passer sous silence les débats – politiques aussi bien qu'intellectuels – qui n'ont cessé d'habiter la formulation du projet colonial français tout au long de la III^{ème}, puis de la IV^{ème} République. Or, l'image du

²² Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, « Les origines républicaines de la fracture coloniale », in Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire (dir.), *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005, p. 36.

²³ Marianne Boucheret, « De l'histoire coloniale à l'histoire nationale, les enjeux de la question du pouvoir colonial », dossier « Le pouvoir colonial », *Espaces Marx*, n° 85, 2001, p. 10 (souligné par nous). Voir aussi N. Bancel, « L'histoire difficile : esquisse d'une historiographie du fait colonial et postcolonial », in Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire (eds.), *La Fracture coloniale...*, op. cit., pp. 83-92.

²⁴ Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Françoise Vergès, *La République coloniale*, Paris, Albin Michel, 2003.

parfait “consensus colonialiste” régnant parmi les élites républicaines est de l’ordre de la fiction. Les « questions coloniales » deviennent, dès le milieu des années 1870, une arène-clé de la bataille entre Républicains et monarchistes d’une part, entre factions républicaines de l’autre. Le processus de définition des moyens et des finalités (morales et matérielles) de l’entreprise de colonisation de l’Afrique et de l’Asie est éminemment concurrentiel²⁵. Le débat politique métropolitain sur la colonisation n’était en outre pas aussi “fermé” que ne le prétendent certains commentateurs. Il était même parfois perméable à la protestation indigène. Ainsi que l’a montré P. Lamant, les années 1900 sont marquées par une multiplication des « scandales coloniaux ». A l’occasion de l’étonnante « affaire Yukanthor », un prince de sang de la cour de Phnom Penh et des essayistes remettent publiquement en cause, par voie de libelles, le système du « protectorat » imposé au souverain cambodgien Norodom, dénonçant tout autant l’hypocrisie de l’artifice juridique que la vente de l’âme administrative coloniale aux intérêts marchands les plus mesquins²⁶. Il faut certes attendre plusieurs décennies avant que ne naisse le « souci humanitaire » anticolonial *stricto sensu*, mais l’heure est déjà, au tournant du 20^{ème} siècle, à la polémique coloniale.

La seconde vague de critiques de la thèse de la « République coloniale » touche à la question de l’articulation historique entre projets coloniaux et régimes politiques métropolitains. Les auteurs de cette thèse considèrent comme acquis que le projet républicain français était *par essence* impérialiste. Or, l’expansion coloniale française a aussi des racines spécifiquement monarchiques – ce qui la rendait d’autant plus suspecte aux yeux des Républicains des deux dernières décennies du 19^{ème} siècle. Ainsi, lorsque le général Boulanger entame sa fulgurante ascension politique, c’est dans un premier temps sa carrière et son « ethos » d’officier colonial qui suscitent l’inquiétude des milieux républicains dirigeants. Boulanger est en effet un « Africain » : un homme de cette turbulente « armée d’Afrique » qui s’est à maintes reprises, dans les années 1860 et 1870, exonérée des consignes métropolitaines de retenue pour se lancer dans des quêtes de gloriole souvent aussi militairement incertaines que diplomatiquement embarrassantes, et qui, par surcroît, se réclame de « valeurs martiales » fleurant l’Ancien Régime²⁷. Les colonies sont donc perçues par les Républicains comme une question et comme un danger politiques autant que comme une nécessité patriotique ou une opportunité économique. De même, le lien entre régime républicain et projet colonial apparaît bien moins systématique et mécanique que ne le

²⁵ Pour une présentation synthétique des débats républicains autour de la définition du projet colonial, on pourra se reporter aux ouvrages classiques de Robert Charles Ageron, *Histoire de la France coloniale*, Paris, Armand Colin, 1990, vol. 2, et de Raoul Girardet, *Histoire de l’idée coloniale en France, 1871-1962*, Paris, Hachette, 1986.

²⁶ Pierre Lamant, *L’Affaire Yukanthor. Autopsie d’un scandale colonial*, Paris, Société française d’histoire d’outre-mer, 1989.

²⁷ Mathieu Providence, « Boulanger avant le boulangisme. Un officier colonial tombé en République », *Politix*, vol. 18, n° 72, 2005, pp. 155-178.

prétendent les promoteurs de la thèse de la « République coloniale » : l'autoritarisme salazariste et le fascisme mussolinien n'ont pas été en reste dans la course aux annexions, et en France même le régime de Vichy développa – par rapport aux domaines coloniaux indochinois notamment – un folklorisme spécifique²⁸. Il ne s'agit pas, ayant écrit cela, d'exonérer le projet républicain de ses exactions coloniales, ni du racisme de ses élites sociales. Il s'agit au contraire d'en revenir à une histoire politique de la colonisation et du colonialisme soucieuse de ressaisir la complexité du rapport idéologique de ces élites à l'Empire.

L'historicité du colonialisme européen : l'âge d'or de la « bienveillance » a-t-il existé ?

La stratégie des députés UMP a consisté, lors des débats parlementaires de novembre 2005, à postuler une histoire « en deux temps » de la colonisation²⁹ et ainsi à affirmer, contre la thèse adverse de « l'ontologie de violence » de la domination coloniale, l'existence d'un « moment modernisateur » du projet colonial. Que nous apprend l'histoire du fait colonial concernant la pertinence de cet argument ? Que ce moment éthique du colonialisme européen – au cours duquel les rhétoriques emphatiques de la « mission civilisatrice », de la « politique indigène » et de l'« obligation morale » se juxtaposent à celle, mercantiliste ou libérale, de la justification économique de l'entreprise de colonisation – a bien existé, du moins, et la nuance est de taille, *dans l'ordre du discours*.

Entre 1900 et 1930, on observe de fait, dans la plupart des nations colonisatrices européennes, la montée en puissance, sur la scène publique, des discours de la *réforme morale* du projet colonial³⁰. Le langage de la « tutelle bienveillante et rationnelle » de

²⁸ L'histoire des colonies françaises sous le régime de Vichy s'est ainsi enrichie récemment d'études qui démontrent toute la complexité du rapport entre « idéologie républicaine » et pratiques coloniales. Se reporter notamment à Eric Jennings, *Vichy sous les tropiques. La « Révolution nationale » à Madagascar, en Guadeloupe et en Indochine (1940-1944)*, Paris, Grasset, 2004, et à Jacques Cantier et Eric Jennings (dir.), *L'empire colonial sous Vichy*, Paris, Odile Jacob, 2004.

²⁹ Romain Bertrand, « Histoires et mémoires du fait colonial. Les débats et les mobilisations autour de l'article 4 de la loi du 23 février 2005 », communication présentée lors de la journée d'études « Mémoires coloniales, mémoires grises », *Politique Africaine*-Université Paris I, janvier 2005.

³⁰ Ce phénomène s'observe certes dans la plupart des Etats colonisateurs européens, mais pas de la même façon, ni au même moment, dans chacun d'entre eux. L'un des cas intéressants de « décrochage » chronologique en termes de discours moral ou scientifique sur la colonisation est celui des Etats autoritaires du Sud de l'Europe : le Portugal de l'Etat Nouveau de Salazar et l'Italie fasciste de Mussolini. La colonisation portugaise ne se dotera d'un discours de justification spécifique que dans les années 1950, avec l'essor du « lusotropicalisme » (voir Armelle Enders, *Le Lusotropicalisme, produit d'exportation. Gilberto Freyre en son pays*, Paris, Karthala, 1997, et Déjànirah Couto, Armelle Enders et Yves Léonard (dir.), « Lusotropicalisme, du

l'Occident sur des mondes-enfants indigènes se décline alors en plusieurs variantes. La variante laïque française s'énonce dans le vocable de la « mission civilisatrice » : il s'agit d'apporter aux Indigènes les « Lumières » que l'Europe a laborieusement conquises au fil du 18^{ème} siècle et, ce faisant, de les « libérer » de l'emprise des « superstitions », des « coutumes » et des « despotismes »³¹. En Grande-Bretagne, le registre de la réforme coloniale est plutôt celui des méthodes dites « scientifiques » de gouvernement : il est ici question de la mise au point d'une *native policy* recyclant administrativement les acquis de l'ethnographie savante et marquée au sceau de l'utilitarisme moral³². Cette réforme est surtout dictée par une évolution rapide des structures politiques de l'Empire. Dès les années 1880, les Britanniques ont en effet initié, dans le *Raj*, une politique de « décentralisation » visant à l'émergence d'assemblées politiques à collèges censitaires séparés, parachevant le système d'*indirect rule* et recréant ainsi la doctrine de la *paramountcy* selon laquelle la Couronne, autorité suprême, « délègue » l'exercice de sa souveraineté à des *rajahs* indiens qui la réclament ou l'acceptent spontanément³³.

L'Allemagne impériale développe aussi, à compter des années 1904-1905, une « politique indigène » (*Eingeborenenpolitik*)³⁴. Un espace de discours de justification de la colonisation s'entrouvre alors, dans lequel l'argument de la « sagacité ethnographique » du colonisateur devient, sinon l'unique, du moins l'un des principaux piliers de la légitimité proclamée de sa domination³⁵. Enfin, aux Pays-Bas, en septembre 1901, un gouvernement chrétien de coalition proclame la mise en œuvre d'une « politique coloniale éthique »

mythe à l'objet de recherche », *Lusotopie 1997*, Bordeaux, CEAN). En Italie, la conquête de la Lybie puis sa gestion sera justifiée par un courant de recherches orientalistes bénéficiant de l'appui de l'Etat, mais il n'y aura pas de discours de la « réforme morale » du projet colonial (voir Federico Cresti, *Oasi di italianità. La Libia della colonizzazione agraria tra fascismo, guerra e indipendenza (1935-1956)*, Turin, Società Editrice Internazionale, 1996).

³¹ La meilleure synthèse récente sur la genèse des théories dites de la « mission civilisatrice » est Alice Conklin, *Mission to Civilize. The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford, Stanford University Press, 2000.

³² Pour un aperçu de l'essor des discours de la « politique indigène » en France et en Grande-Bretagne, consulter Véronique Dimier, *Le Discours idéologique de la méthode coloniale chez les Français et les Britanniques de l'entre-deux-guerres à la décolonisation (1920-1960)*, Bordeaux, Centre d'études de l'Afrique Noire, Travaux et documents n° 58-59, 1998, et Idem, *Le Gouvernement des colonies : regards croisés franco-britanniques*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004. Pour des analyses de la constitution des « sciences impériales » accompagnant l'émergence des théories de la « colonisation scientifique », lire Emmanuelle Sibeud, *Une Science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, Editions de l'EHESS, 2002 ; Christophe Bonneuil, *Des Savants pour l'empire. La structuration des recherches scientifiques coloniales au temps de "la mise en valeur des colonies françaises" (1917-1945)*, Paris, IRD, Collection Etudes et thèses, 1998 ; Benoît de l'Estoile, *L'Afrique comme laboratoire. Expériences réformatrices et révolution anthropologique dans l'empire colonial britannique (1920-1950)*, Thèse de doctorat d'anthropologie, EHESS, février 2004 ; Jean-Loup Amselle et Emmanuelle Sibeud (dir.), *Maurice Delafosse. Entre orientalisme et ethnographie : l'itinéraire d'un africaniste (1870-1926)*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1998.

³³ Thomas R. Metcalf, *Ideologies of the Raj*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

³⁴ R. Berman, *Enlightenment or Empire : Colonial Discourse in German Culture*, Lincoln, University of Nebraska, 1998.

³⁵ George Steinmetz, « L'écriture du diable. Discours précolonial, posture ethnographique et tensions dans l'administration allemande des Samoa », *Politix*, vol. 17, n° 66, 2004, pp. 49-80.

(*etische koloniale politiek*) qui vise à l'« avancement (*opvoeding*) moral et matériel » des Indigènes des Indes Orientales. Il s'agit ici, d'une part, de favoriser l'évangélisation des païens non-musulmans d'Insulinde en soutenant les activités des missionnaires, et, de l'autre, d'améliorer le quotidien des « petites gens » (*de kleine man*) au moyen d'une politique publique volontariste (sociale et fiscale) de lutte contre la pauvreté³⁶. Dans les années 1900-1930, l'on voit en sus s'affirmer, nourris et critiqués tout à la fois par des « sciences impériales » alors en plein essor, de nouveaux corps de « fonctionnaires-techniciens » qui donnent à la « mise en valeur » des domaines coloniaux, sinon toujours une réalité, du moins une coloration scientifique³⁷. C'est même en certains cas tout un imaginaire « techniciste » du changement social qui imprègne le monde colonial, par suite de l'apparition non seulement de professionnels mais également d'amateurs (européens comme indigènes) des nouvelles technologies – ainsi que le démontre par exemple Rudolf Mrazek pour l'Empire des Indes Orientales Néerlandaises³⁸.

Il y a donc certes un *moment idéologique spécifique* du colonialisme européen : celui au cours duquel, dans les années 1880-1930, la justification morale de la colonisation s'impose aux dépens de, mais ne se substitue pas complètement à, sa justification économique. Cependant, il serait historiquement faux d'opposer terme à terme ce moment idéologique à un moment de violence inaugural. Car en aucun cas les « politiques indigènes » du tournant du siècle n'ont impliqué la cessation de l'exercice de la violence à l'encontre des populations indigènes. C'est même au nom de l'accomplissement de la « mission civilisatrice » qu'ont été perpétrées les pires exactions. La répression ne s'est donc jamais interrompue : simplement, elle s'est alors justifiée dans des termes différents, comme contribution raisonnée et scientifiquement paramétrée à la réalisation d'un objectif noble et

³⁶ Voir notamment Elsbeth Locher-Scholten, *Ethiek in fragmenten*, Utrecht, Hes, 1981, et Robert Van Niel, *The Emergence of the Modern Indonesian Elite*, La Haye, Van Hoeve, 1960. Sur les conditions politiques ayant rendu possible la « victoire » des thèses réformistes des Ethicistes au tournant du 20^{ème} siècle, on se permet ici de renvoyer à Romain Bertrand, « Histoire d'une "réforme morale" de la politique coloniale néerlandaise : les Ethicistes et l'Insulinde (1880-1930) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, à paraître fin 2006.

³⁷ Philippe Hodrej et Sylvie Llinares (dir.), *Techniques et colonies. Actes du colloque de Lorient*, Paris, Editions de la Société Française d'histoire de l'Outre-Mer, 2005 ; Christophe Bonneuil, « "Pénétrer l'Indigène". Arachides, paysans, agronomes et administrateurs coloniaux au Sénégal (1897-1950) », *Etudes rurales*, n° 151-152, 1999 ; Frédéric Thomas, « Ecologie et gestion forestière dans l'Indochine Française », *La Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, tome 85, n° 319, avril-mai 1998, pp. 59-86 ; Jean-Charles Fredenucci, « Aux origines des pratiques de mission de l'administration de l'urbanisme de la V^{ème} République : l'Afrique Noire », *Clio en Afrique*, Cahier n° 14, 2005.

³⁸ Rudolf Mrazek, « *Let us Become Radio Mechanics. Technology and National Identity in Late-Colonial Netherlands' East Indies* », *Comparative Studies in History and Society*, vol. 30, n° 1, janvier 1997, pp. 3-33, et Id., *Engineers of Happy Land. Technology and Nationalism in a Colony*, Princeton, Princeton University Press, 2002. Les Britanniques ont été précurseurs dans le domaine de la justification « scientifique » de la domination coloniale, comme le montre Deepak Kumar dans *Science and the Raj, 1857-1905*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

non plus comme mise au pas de la force de travail à des fins d'accroissement de la rentabilité des domaines coloniaux³⁹.

Ainsi, la Politique éthique des Pays-Bas n'a pas empêché la poursuite des massacres dans la province d'Aceh (Sumatra), et c'est même le « vainqueur » d'Aceh, le lieutenant Van Heutsz, qui devint gouverneur-général des Indes Orientales en 1904. De même, l'*Eingeborenenpolitik* de la Prusse impériale s'est d'autant mieux accommodée de l'extermination des Herero de Namibie en 1904-1908 qu'elle en avait préalablement documenté « scientifiquement » les « tares »⁴⁰. Il ne faut pas commettre d'anachronisme en matière de lecture des réformismes coloniaux du début du 20^{ème} siècle : leurs promoteurs n'étaient pas animés par un souci « humanitaire » qui n'existait pas encore, et leur objectif n'était pas tant de mettre un terme à la domination coloniale que de l'améliorer en la rationalisant. Les idéologies modernistes de la « mise en valeur » des colonies – préfigurées par le saint-simonisme⁴¹ du Second Empire français et qui trouvent leur aboutissement idéologique dans les années 1920 avec le triomphe des théories de la « colonisation scientifique » – n'étaient pas un antidote à l'exercice colonial de la violence extrême. En ce sens, il n'y a jamais eu divorce, dans le colonialisme européen, entre les projets « modernisateurs » et un programme de violence(s) enraciné dans des visions raciales des sociétés indigènes.

Le risque du « second oubli » des histoires indigènes

Si nécessaire soit-il pour affiner une chronologie politique et idéologique des colonialismes européens bien trop souvent réduite à une peau de chagrin événementielle par les ouvrages de vulgarisation, ce premier pan du débat historiographique n'est cependant pas sans laisser en suspens des questions d'une importance cruciale au regard des « guerres de mémoire » qui se livrent à l'heure actuelle. Car le danger, à trop documenter le versant européen du moment colonial, est de parvenir *in fine* à un *second oubli des*

³⁹ On sait que la justification économique de la domination coloniale était devenue d'autant plus fragile, pour ce qui concerne les colonies d'Afrique sub-saharienne, que le solde de leur exploitation était le plus souvent négatif. Voir sur ce point Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce*, Paris, Seuil, 1989.

⁴⁰ Pour une synthèse des débats historiographiques concernant la « politique d'extermination » allemande des Herero en 1904-1908, consulter Jan Bart Gewald, *Herero Heroes : Socio-Political History of the Herero Of Namibia (1890-1923)*, Londres, James Currey, 1998.

⁴¹ E. Temime, *Un Rêve méditerranéen. Des saint-simoniens aux intellectuels des années trente*, Arles, Actes Sud, 2002.

histoires indigènes répliquant le premier oubli propre aux historiographies colonialistes des deux premiers tiers du 20^{ème} siècle.

Dans la plupart des écrits des historiens français ou américains de la colonisation, les sociétés africaines et asiatiques n'apparaissent en effet qu'en contrepoint, ou en filigrane, d'un récit qui prend pour point de mire les rouages de la machine administrative européenne. L'usage même de la notion de « société colonisée » – ou de la périodisation ternaire « précolonial / colonial / postcolonial » – n'est presque jamais discuté. Or, l'historicité politique moderne des sociétés d'Asie, d'Océanie ou d'Afrique ne saurait se résumer à leur mise sous séquestre provisoire par les Etats européens. Au regard de dynamiques civilisationnelles centenaires ou millénaires de formation de l'Etat, c'est-à-dire à l'aune des « longues durées » du politique, la domination des Européens n'a en fait constitué qu'un moment parmi d'autres dans l'histoire des sociétés non-européennes. En tout état de cause, ce n'est donc pas d'une situation, mais bien plutôt d'un *moment colonial* dont il convient de parler. Que ce moment puisse être jugé « déterminant » au détriment d'autres sous le rapport particulier de la constitution de certaines « problématiques légitimes du politique » (Pierre Bourdieu), appelées à perdurer par-delà les indépendances, telle est, précisément, la question qui mérite d'être formulée⁴² – et qui est si souvent éludée dans le débat public.

Notons toutefois que la “tendance” historiographique dominante, à l'heure actuelle, est plutôt à la revalorisation du poids des expériences sociales et politiques « précoloniales » dans le paramétrage des trajectoires de sortie de la dépendance coloniale. Les études réunies par John Iliffe retracent ainsi la genèse précoloniale des notions africaines de l'« honneur » qui, lors du moment colonial, continuent à définir certaines perceptions indigènes de l'autorité politique légitime⁴³. A l'extrême, certains auteurs plaident désormais de nouveau pour un programme culturaliste fort, se rangeant, tel Anthony Day, derrière le slogan « *back to culture* ». L'ambition est ici de relire les épisodes politiques contemporains de l'Asie du Sud-Est à la lumière non pas des « expériences coloniales », mais de formes précoloniales de mise en œuvre du pouvoir souverain. En rupture avec l'histoire idéologique de moyenne durée prônée tant par David Chandler que par Steve Heder⁴⁴, la violence

⁴² Question posée aux « études subalternistes » par Mamadou Diouf, « Entre l'Afrique et l'Inde, sur les questions coloniales et nationales. Ecritures de l'histoire et recherches historiques », in Mamadou Diouf (dir.), *L'Historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et sociétés postcoloniales*, Paris, Karthala, 1999, pp. 5-35. Pour une illustration de la possibilité d'écrire une histoire précoloniale de l'Afrique sub-saharienne en combinant les apports de diverses disciplines (histoire orale, anthropologie, archéologie, paléologie, etc), lire Jan Vansina, *Paths in the Rainforest. Toward a History of Political Tradition in Equatorial Africa*, Madison, University of Wisconsin Press, 1990.

⁴³ John Iliffe et al., *Honour in African History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

⁴⁴ David Chandler, *Brother Number One. A Political Biography of Pol Pot*, Boulder, Westview Press, 1999 (revised edition) ; Steve Heder, *Cambodian Communism and the Vietnamese Model. Vol. 1 : Imitation and Independence*,

khmère rouge se trouve ainsi portée – de façon éminemment précaire au plan de la preuve documentaire... – au compte d'une réactualisation plus ou moins consciente de modes d'exercice de la violence propres à la royauté angkoriennne de l'âge classique. A. Day écrit ainsi :

« les gardes de l'infâme centre de torture et de détention S 21 faisaient référence à leurs prisonniers comme à des "âmes damnées", évoquant ainsi les scènes bouddhistes de l'enfer peintes sur les murs des temples ou gravées sur la moitié orientale de la partie sud de la troisième galerie d'Angkor Wat – des scènes qu'ils pouvaient avoir contemplées durant l'une de leurs visites du temple, qu'atteste une photographie publiée. »⁴⁵

Et A. Day de poursuivre en citant un texte du 14^{ème} siècle fournissant « la description d'un enfer qui semble spécifiquement forgé pour les ennemis de classe des Khmers Rouges » ! Une même logique d'interprétation se trouve appliquée aux « meurtres mystérieux », dits *Petrus*, de centaines de petits délinquants à Java en 1984 : « par le biais des *Petrus*, l'Ordre Nouveau [le régime du général Suharto] a réinventé le type de contrôle de la force de travail, basé sur le tatouage et sur la recension bureaucratique (*registering*), qui fut jadis mis en œuvre par l'Etat d'Ayutthya et par les premiers rois Chakri du Siam »⁴⁶. Ce que l'on sait de la façon dont les *Petrus* furent pensés et décidés par Suharto ne corrobore en rien cette lecture culturaliste de la violence extrême. Le général souhaitait, comme il l'indique explicitement dans la deuxième version publiée de son *Otobiografi*, mettre un terme spectaculaire à l'essor d'une *kriminalitas* qui mettait en péril l'idéal de *stabilitas* du régime – et réguler ainsi les rapports entre monde du crime et appareil sécuritaire de l'Etat⁴⁷. La réhabilitation du « précolonial » entraîne ici une analyse déshistoricisante de l'événement politique, qui modifie du tout au tout les conditions de son interprétation. L'entreprise totalitaire ou la tactique autoritaire se trouvent recodées en syndromes culturels exprimant

1930-1975, Bangkok, White Lotus, 2003. Le débat entre D. Chandler et S. Heder porte sur la question de l'influence idéologique déterminante dans la formation du projet totalitaire Khmer Rouge : pour le premier, l'idéologie khmère rouge est une variation sur le marxisme-léninisme européen, auquel Pol Pot s'est trouvé exposé durant son séjour en France ; pour le second, elle est en fait d'origine indochinoise (c'est le modèle viet-minh de la surveillance généralisée) et s'est développée au cours de séjours vietnamiens de plusieurs cadres dirigeants de l'Angkor en 1972-1974. Il s'agit donc bien d'un débat sur l'historicité – coloniale (européenne) ou non – du principal développement politique cambodgien contemporain.

⁴⁵ Anthony Day, *Fluid Iron. State Formation in Southeast Asia*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2003, p. 274.

⁴⁶ Ibidem, p. 278.

⁴⁷ James Siegel, *A New Criminal Type in Jakarta. Counter-revolution Today*, Durham, Duke University Press, 1998, et Justus Van Der Kroef « *Petrus* : Patterns of Prophylactic Murder in Indonesia », *Asian Survey*, vol. 25, n° 7, juillet 1985, 745-759. Il est possible de proposer une analyse des *Petrus* fondée sur l'analyse des temporalités politiques spécifiques de l'Ordre Nouveau : au milieu des années 1980, l'emprise du Palais présidentiel sur l'armée et la police (conjointes en un seul instrument sécuritaire, l'ABRI) est mise à mal par la montée en puissance de réseaux affairistes liés à la famille du général et qui entrent alors en concurrence avec les grands cartels para-publics gérés par les militaires. Il s'agit également de l'époque de la rationalisation institutionnelle du partenariat répressif conclu entre l'armée, la police et le monde du crime organisé. Cette conjoncture critique suffit à expliciter la rationalité politique des *Petrus* comme opération de reprise en main et de sanctuarisation d'intérêts. On se permet de renvoyer ici à Romain Bertrand, « Les virtuoses de la violence. Remarques sur la privatisation du maintien de l'ordre en Indonésie contemporaine », *Tiers-Monde*, n° 174, juin 2003, pp. 323-344.

des essences civilisationnelles imperméables à la contingence historique – et ce dans des situations documentaires pourtant propices à l'analyse stratégique (les archives résiduelles de S 21 sont désormais largement accessibles et les rapports de police traitant des *Petrus* ont été minutieusement disséqués par plusieurs historiens). La question des dynamiques ou des déterminants autonomes des espaces politiques indigènes à la veille de (ou durant) la « rencontre coloniale » se heurte de fait souvent à un double écueil. En certains cas, l'absence de traces écrites offrant une vision indigène contemporaine de cette « rencontre » invite à des reconstructions hasardeuses des rationalités locales⁴⁸. En d'autres cas, la lecture culturaliste des documentations indigènes disponibles nie l'historicité de leur production et de leurs instrumentations : la parole (écrite) des élites locales (clergés, scribes de cour) en vient à être tenue pour l'expression pure de la réalité des perceptions sociales majoritaires. L'absence quasi-totale d'« archives subalternes » trace pourtant ici la limite en forme de ligne rouge du regard historique sur les compréhensions indigènes du moment colonial.

La problématique du « legs colonial » peut en outre se trouver profondément transformée dès lors que l'histoire de la colonisation européenne n'est plus pensée qu'à la seule aune de sa contribution potentielle à la mise au jour de généalogies strictement coloniales des atrocités du monde contemporain. Dans un ouvrage récent, O. Lecour-Grandmaison va par exemple jusqu'à suggérer une généalogie coloniale – et ce faisant républicaine – des techniques de meurtre de masse propres au 20^{ème} siècle : l'histoire de la Shoah ferait ainsi détour par Sétif (au titre des « enfumades » de la « conquête » des années 1830) autant que par Weimar⁴⁹. On subodore aisément l'avalanche de critiques adressées à cette thèse : elle passe sous silence l'acquis « technique » de modalités précoloniales d'exercice de la violence extrême (razzias, tortures, exécutions de masse après les prises de places fortes) qui ont été le lot quotidien des guerres et des expansions impériales non-européennes ; elle fait fi de la transformation du paradigme racialement entre le début et la fin du 19^{ème} siècle, et notamment de sa reformulation eugéniste ; elle mêle la

⁴⁸ Comme le souligne Isabelle Merle (communication au séminaire « Subalternes et altérité », EHESS, janvier 2005), c'est là tout l'enjeu de la critique qu'effectue Gananath Obeyesekere de l'ouvrage de Marshall Sahlins consacré à la « rencontre » tragique entre le capitaine James Cook et les populations d'Hawai et des Fidji (Marshall Sahlins, *Islands of History*, Chicago, Chicago University Press, 1987). Sahlins soutient en effet la thèse selon laquelle Cook aurait été perçu par les Hawaïens sous les traits du dieu Lono et que son meurtre aurait été un acte rituel accompli afin de s'approprier sa puissance. Obeyesekere lui objecte qu'il reconstruit ainsi, sans aucune preuve documentaire, une vision rituelle hawaïenne du monde là où l'hypothèse d'une « rationalité pratique » universelle suffit à rendre compte du déroulement des événements (Gananath Obeyesekere, *The Apotheosis of Captain Cook. European Mythmaking in the Pacific*, Princeton, Princeton University Press, 1992).

⁴⁹ Olivier Lecour-Grandmaison, *Coloniser, exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial*, Paris, Fayard, 2005. On peut citer, au même chapitre d'une histoire des généalogies coloniales des discriminations contemporaines, l'ouvrage, aussi controversé, de Mahmood Mamdani, *Citizens and Subjects : Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton, Princeton University Press, 1996 (voir le débat autour du livre dans *Politique africaine*, n° 73, mars 1999, pp. 193-211).

notion contemporaine de « Shoah » (sous sa tierce dénomination d'« Holocauste ») à l'étude de théorisations du fait de colonisation qui lui sont antérieures et, en leurs prémices, étrangères ; elle néglige le poids de l'histoire européenne de « longue durée », notamment médiévale et classique, des imaginaires et des pratiques antisémites dans la genèse et l'essor des sens du possible politique ayant rendu le « génocide » moralement admissible⁵⁰. Mais cette thèse est surtout l'aboutissement logique du projet historiographique qui vise à écrire, à travers celle du fait colonial, l'histoire des « trahisons » de la République. Le problème n'est donc pas de raffiner l'analyse des rouages idéologiques et institutionnels de la domination coloniale – une entreprise par ailleurs d'autant plus louable et bienvenue que la sociologie politique et administrative de l'Etat colonial a été singulièrement délaissée par plusieurs générations d'historiens et souffre actuellement d'un défaut de masse critique⁵¹. Le problème est bien plutôt de faire remplir à l'histoire coloniale une mission herméneutique susceptible d'altérer l'autonomie de ses questionnements.

La qualification juridique et judiciaire de ces questionnements – via l'imposition de catégories comme celles de « crimes contre l'humanité », de « génocide » ou d'« ethnocide » – accroît sensiblement ce risque dès lors qu'elle appelle le recours à un paradigme de la culpabilité (des colonisateurs, mais aussi, réciproquement, des indigènes « collaborateurs ») dont Frederick Cooper a dénoncé l'indigence⁵². Dans la plupart des cas, la grille des « choix » de conduite indigènes en situation de contrainte coloniale ne se limitait de fait pas du tout à « résister » ou à « céder » : il était plutôt question de ruser et d'esquiver, de méconnaître ou de subvertir, en se les réappropriant et en les requalifiant moralement, les normes sociales et idéologiques du colonisateur – elles-mêmes plurielles puisque liées à des figures contrastées de l'œuvre de colonisation (missionnaire, administrateur, colon, militaire, etc.).

⁵⁰ Voir la recension d'Emmanuelle Saada à paraître in *Critique internationale*, n° 32, juillet-septembre 2006.

⁵¹ Le dernier grand ouvrage de synthèse en ce domaine est Henri Brunschwig, *Noirs et Blancs dans l'Afrique Noire française, ou comment le colonisé devient colonisateur (1870-1914)*, Paris, Flammarion, 1983. Pour un état des lieux pointant la carence de travaux de sociologie administrative de l'Etat colonial, cf. Catherine Coquery-Vidrovitch, « Les débats actuels en histoire de la colonisation », *Tiers-Monde*, vol. 28, n° 112, 1987, pp. 777-792. Toutefois, depuis ce constat, les travaux de sociologie de l'administration coloniale en AEF, AOF, au Maghreb et en Indochine se sont multipliés : c'est donc plus d'un « défaut de masse critique » que de « lacunes » qu'il convient à présent de parler en ce domaine. Parmi ces travaux récents, mentionnons, entre autres : Elisabeth Mouilleau, *Fonctionnaires de la République et artisans de l'Empire. Le cas des contrôleurs civils en Tunisie (1881-1956)*, Paris, L'Harmattan, 2000 ; Amaury Lorin, *Paul Doumer, gouverneur général de l'Indochine (1897-1902) : le tremplin colonial*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; Patrice Morlat, *Les Affaires politiques de l'Indochine, 1895-1923. Les grands commis, du savoir au pouvoir*, Paris, L'Harmattan, 1995.

⁵² Frederick Cooper, « Conflict and Connection. Rethinking Colonial African History », *American Historical Review*, vol. 99, n° 5, 1994, pp. 1516-1545.

L'HISTORICITE INDIGENE DES RENCONTRES IMPERIALES

Ainsi, en proposant de compléter l'analyse des formes et des modes de mise en œuvre de la violence (publique et privée) en situation coloniale par celle des modes de « cooptation » et de production de l'acquiescement ou du consentement indigène, autrement dit en insistant à parts égales sur les effets de persuasion et sur les actes de contrainte dans la mise en place des espaces de pensée et d'action propres au monde colonial, les historiens se placent, à leur corps défendant, hors du paradigme judiciaire et politique de la repentance. Pour Asma Barlas, l'une des premières historiennes à avoir, dans le sillage des *subaltern studies*, proposé une analyse des mécanismes de « production de la persuasion » dans le *Raj* victorien à travers l'étude de la diffusion des mythologies orientalistes britanniques dans les classes intellectuelles indiennes, l'insistance sur les actes de brutalité de l'Armée des Indes a obscurci la compréhension du gouvernement colonial en masquant tous les « usages indiens », créatifs et / ou intéressés, de la contrainte coloniale. Or, c'est justement pour elle à ce niveau fugitif des « usages indiens » des théories et des pratiques politiques coloniales que se situe « l'héritage colonial » en Asie du Sud⁵³.

Mais encore faut-il ne pas sombrer dans le travers consistant à assigner systématiquement à « l'invention coloniale » européenne les productions imaginaires indigènes⁵⁴. Car tous les discours indiens n'ont pas été *seulement* des « énoncés dérivatifs » par rapport aux « prémices britanniques de rationalité »⁵⁵. Le discours orientaliste n'a de fait « pris » et « fait souche » dans les propos et les pensées indigènes que lorsqu'il était « produit conjointement » par des lettrés locaux et des savants coloniaux, ou lorsqu'il entrait en relation d'affinité élective avec des pratiques et des imaginaires préexistants⁵⁶. Inversement, l'insistance sur une « autonomie relative » des univers moraux indigènes ne doit pas conduire à poser l'intenable hypothèse d'une étanchéité absolue entre ceux-ci et les mondes

⁵³ Asma Barlas, *Democracy, Nationalism and Colonialism. The Colonial Legacy in South Asia*, Boulder, Westview, 1996.

⁵⁴ Terence Ranger, « The Invention of Tradition Revisited : the Case of colonial Africa », dans T. Ranger, O. Vaughan (eds.), *Legitimacy and the State in Twentieth Century. Essays in Honour of A. Kirk-Green*, Londres, Macmillan, 1993, pp. 62-111

⁵⁵ Partha Chatterjee, *Nationalist Thought and the Colonial World : A Derivative Discourse*, New Delhi, Oxford University Press, 1986. De fait, Chatterjee amende sa position théorique dans *Texts of Power. Emerging Disciplines in Colonial Bengal*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1995.

⁵⁶ Bernard S. Cohn, *Colonialism and Its Forms of Knowledge. The British in India*, Princeton, Princeton University Press, 1996, et « Representing Authority in Victorian India », in T. Ranger et E. Hobsbawm (eds.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, pp. 165-210 ; Laurent Dartigues, « La production conjointe de connaissances en sociologie historique : quelles approches ? quelles sources ? Le cas de la production orientaliste sur le Viêt Nam, 1860-1940 », *Genèses*, n° 43, juin 2001, pp. 53-70.

rêvés du colonisateur⁵⁷. La reformulation réciproque des imaginaires et l'enchevêtrement des vécus étaient ici la règle.

On sait aujourd'hui, grâce à des travaux attentifs à parts égales aux sources indigènes (écrites et orales) et européennes, que les dynamiques politiques propres aux sociétés d'Afrique, d'Océanie ou d'Asie n'ont nullement été abrogées par la conquête coloniale. Des manières locales spécifiques de penser le rapport à la terre, aux ancêtres, à la richesse et au pouvoir – des « économies morales » originales et complexes⁵⁸ – ont perduré par-delà les césures de « temps court » induites par l'implantation commerciale, missionnaire, militaire et administrative des Européens. Ainsi, lorsque les Français, dans les années 1860 et 1870, entament la conquête militaire des territoires kanaks du nord de la Nouvelle-Calédonie, leur progression reste entièrement dépendante d'un jeu d'alliances tactiques avec certains lignages. Or, dans la région stratégique de Kohnhê, la propension à la contestation de la chefferie expansionniste du dirigeant guerrier Goodu par certains lignages est le produit d'une série de mouvements migratoires et de luttes intestines entamées plusieurs décennies auparavant. La conquête française prend appui sur, et s'insère dans, une histoire sociopolitique kanak qui la précède et, ce faisant, la détermine pour partie. Cette « histoire kanak » de la colonisation, il est possible de la ressaisir via le recueil, la traduction et la confrontation de récits oraux de langue *paicî*, ainsi que s'y sont attelés Alban Bensa et Antoine Goromido⁵⁹. On entr'aperçoit, à la lecture de ces récits, la prégnance des conceptions locales de l'espace – vécu non pas comme enchâssement de territoires clairement délimités mais comme entrelacs d'itinéraires conférant à la faune et à la flore une valeur de marqueurs toponymiques et transformant le paysage en support de revendications généalogiques. On y devine, également, une vision du temps et de l'histoire radicalement différente de celle dont se réclame le colonisateur français, et qui fait des générations plus que des événements datés la mesure des accomplissements individuels et collectifs. Bref, on y lit une histoire périodisée de façon distincte de celle des Européens, et

⁵⁷ C'est la position « essentialiste » des premiers auteurs subalternistes. Voir notamment Ranajit Guha, *Elementary Aspects of Peasant Insurgency in Colonial India*, Delhi, Oxford University Press, 1983, et Ibidem, « On the Historiography of Indian Nationalism », *Subaltern Studies*, Delhi, Oxford University Press, vol. 1, 1982, pp. 1-9.

⁵⁸ On emprunte cette expression à John Lonsdale, qui l'emprunte lui-même à Edward P. Thompson. C'est l'occasion de noter l'influence déterminante des travaux de Thompson, et plus globalement de la nouvelle histoire sociale britannique prônée par la revue *Past and Present*, dans le renouveau de l'histoire impériale en Grande-Bretagne au tournant des années 1980. C'est en effet cette influence qui explique le retour en force, à cette époque, de la notion gramscienne d'« hégémonie » dans les analyses de la domination coloniale victorienne.

⁵⁹ Alban Bensa et Antoine Goromido, *Histoire d'une chefferie kanak (1740-1878). Le pays de Kohnhê (Nouvelle-Calédonie)*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 2005 ; Michel Naepels, « "Il a tué les chefs et les hommes". L'anthropologie, la colonisation et le changement social en Nouvelle-Calédonie », *Terrain*, n° 28, mars 1997, pp. 47-58 ; Bronwen Douglas, « L'histoire face à l'anthropologie : le passé colonial indigène revisité », *Genèses*, n° 23, 1996, pp. 125-144. Pour une chronologie politique et militaire de la colonisation française de la Nouvelle-Calédonie, consulter Isabelle Merle, *Expériences coloniales, la Nouvelle-Calédonie, 1853-1920*, Paris, Belin, 1995.

qui replace l'arrivée de ces derniers dans une histoire politique plus ancienne, entamée au milieu du 18^{ème} siècle et obéissant à ses dynamiques propres.

Les mises en récit indigènes de la « rencontre » avec l'Europe

Que le temps séculaire et séculier des colonisateurs ne soit pas instantanément devenu l'aune exclusive des historicités indigènes⁶⁰, la preuve en est encore fournie par une série de textes javanais – « chroniques dynastiques » (*babad*) et « chants mystiques » (*serat*) – qui ont ceci de particulier que, écrits au fil des 18^{ème} et 19^{ème} siècles à mesure que se renforçait l'emprise économique et politique des marchands puis des hommes d'armes néerlandais sur le sultanat de Mataram, ils ne font que rarement mention des faits et gestes, pourtant souvent meurtriers, des Européens. L'histoire de Java que content les scribes javanais n'est pas uniquement de l'ordre de la chronique des aléas du monde sensible : c'est un récit mystique, qui en appelle à un « Java » invisible, soumis aux lois éternelles du cosmos, habité par tout un peuple de non-humains (divinités, génies, lutins, sorciers et shamans) et, à ce titre, soustrait pour partie à la prise temporelle du pouvoir colonial⁶¹.

La colonisation néerlandaise de l'Insulinde possède certes sa chronologie européenne : faillite de la Compagnie Unie des Indes Orientales (VOC) en 1799 et récupération de ses avoirs par la couronne orangiste en 1800, gouvernement napoléonien de W. H. Daendels en 1808-1811, « guerre de Java » de 1825-1830, institution d'une économie de plantations avec la création du Système des cultures forcées (*Cultuurstelsel*) à l'instigation de J. Van Den Bosch en 1830-1833, etc. Mais, pour les poètes de cour javanais

⁶⁰ Nous adoptons ici la définition des « régimes d'historicité » proposée par François Hartog, qui désigne par cette expression « un instrument heuristique [permettant] de s'interroger sur les modes d'articulation des trois catégories du passé, du présent et du futur, en parlant en termes de catégories : pas du contenu que l'on donne à chacune des catégories, mais des catégories elles-mêmes, et de la façon dont leurs articulations ont varié selon les lieux et selon les époques » (voir *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003). La notion d'« historicité » qualifie donc un mode social « d'être au temps », c'est-à-dire un « champ » spatialement et temporellement circonscrit de conscience historique, duquel procèdent des modes différenciés de mise en récit de l'événement – la chronologisation n'étant qu'un mode parmi d'autres d'expression de la conscience historique. La notion même d'événement, ou plutôt de « ce qui fait événement » et appelle ainsi une inscription dans la mémoire collective, est extrêmement volatile d'un lieu social à l'autre (cf. Alban Bensa et Eric Fassin, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38, mars 2002, pp. 5-20). On devine l'importance critique de ces réflexions pour toute étude dialectique du « moment colonial » des sociétés non-européennes, puisque c'est l'imposition du dogme scientiste de l'unicité des expériences historiques de la temporalité qui a, pendant plus d'un siècle, disqualifié l'usage des sources indigènes écrites et orales dans l'écriture de l'histoire du fait colonial, et ce sous prétexte qu'elles entretenaient avec la « chronologie » (pensée à l'aune de sa seule formulation européenne moderne) un rapport distendu et / ou contradictoire.

⁶¹ Romain Bertrand, *Etat colonial, noblesse et nationalisme : la Tradition parfaite (17^{ème}-20^{ème} siècle)*, Paris, Karthala, 2005.

– les *pujangga* des *kraton* de Surakarta et de Jogjakarta –, cette histoire du « monde visible » dans laquelle se complaisent les Néerlandais n'est en fait qu'une partie de l'histoire de « Java ». Il existe une autre histoire, dérobée : celle qui prend place dans le « monde invisible » (*dunia kang samar*), et où les *orang Belanda* (les Hollandais) ne sont pas nécessairement en position de force. Ainsi, en vertu de leur lecture « mystique » du monde social et de son devenir, les élites nobiliaires lettrées de Java Centre n'acceptèrent jamais pleinement la lecture néerlandaise de l'histoire javanaise – et ce quand bien même elles furent physiquement obligées, lorsque les traités de soumission durent être signés, de transiger momentanément avec elle⁶². Ce à quoi l'on assiste au fil des 18^{ème} et 19^{ème} siècles, c'est moins à l'émergence d'une seule et unique arène politique coloniale, régie par des principes d'action et de compréhension purement européens, qu'à une réarticulation des espaces de domination, avec la transformation – et non la disparition – d'enceintes indigènes préexistantes d'exercice de l'autorité (domestique, notabiliaire ou dynastique)⁶³. La question reste cependant ouverte de savoir si, comme le postulait l'anthropologie marxiste des années 1970, cette « articulation des modes de domination » était en fait partie prenante d'un projet conscient du colonisateur, visant à externaliser les coûts de reproduction et de contrôle de la force de travail indigène, ou si elle ne fut pas le produit impensé d'une situation d'ajustements mécaniques entre pouvoirs notabiliaires indigènes et agents européens de la colonisation⁶⁴.

Dans le cas javanais, cet enchevêtrement des arènes de domination s'est accompagné (ou plus exactement s'est énoncé au moyen) de la rémanence d'un langage mystique du politique, issu des littératures de cour hindou-bouddhistes de l'âge classique, codifié au 18^{ème} siècle sous le règne du sultan Paku Buwana II (r. 1726-1742)⁶⁵ et mis à profit, au tournant du 19^{ème} siècle, pour historiciser de façon spécifique la figure de l'envahisseur hollandais. Ce dernier fut ainsi décrit sous les traits soit d'un « souverain d'outre-mer » (*raja sabrang*) afin de réinscrire son apparition dans l'espace impérial

⁶² Une même logique d'assimilation prophétique des *conquistadores* par les récits aztèques est décrite dans Nathan Wachtel, *La Vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la Conquête espagnole, 1530-1570*, Paris, Gallimard, 1971.

⁶³ Denis Vidal, *Violences et vérités : un royaume du Rajasthan face au pouvoir colonial*, Paris, EHESS, 1995.

⁶⁴ Il s'agissait précisément, pour ces auteurs, de démontrer que l'institution coloniale d'un espace de production capitaliste s'était accompagnée de la préservation volontaire d'un domaine de production « pré-capitaliste » afin d'externaliser les coûts de reproduction de la force de travail indigène (consulter Pierre-Philippe Rey, *Colonialisme, néocolonialisme et transition au capitalisme : exemple de la Comilog au Congo-Brazzaville*, Paris, Maspéro, 1971 ; Claude Meillassoux, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspéro, 1975). L'enjeu théorique sous-jacent était le débat autour de l'idée gramscienne d'une « autonomie relative » de la « société civile », et notamment la fixation de ses usages analytiques « légitimes » dans une situation de mise en cause des dogmes althusériens.

⁶⁵ Consulter Merle C. Ricklefs, *The Seen and Unseen Worlds in Java, 1726-1749. History, Literature and Islam in the Court of Pakubuwana II*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 1998.

autochtone de Majapahit⁶⁶, soit d'un *raksasa* (un « ogre-démon » des épopées du *Mahabharata* et du *Ramayana*) afin de prédire sa défaite face aux souverains javanais (assimilés aux nobles guerriers Pandawa), soit enfin d'un descendant d'une union entre une princesse ou un esprit tutélaire javanais et un Européen, et ce afin de l'insérer dans une histoire dynastique proprement javanaise et de l'arrimer à un espace de relations de parenté impliquant des obligations réciproques. Cette ultime stratégie narrative est celle que l'on voit à l'œuvre dans la *Serat Baron Sakender*, qui fait aussi appel aux mythologies panasiatiques d'Alexandre le Grand (Iskandar Zulkarnain, « le Biscornu »⁶⁷) pour « indigéniser » la geste politique des Hollandais⁶⁸. Dans cette *Serat Baron Sakender*, les mémoires impériales se chevauchent sans jamais se contredire. Ainsi, Sakender, fruit du pacte maléfique conclu entre le riche marchand espagnol Kawit Paru et un esprit javanais nommé Mintuna, convole avec la fille du roi d'Espagne. Ce dernier est séduit par une des filles de Mintuna, Sajempraba, qui a pris l'apparence d'une « française » mais qui échoue à faire obstacle à l'ascension de Sakender sur le trône.

Sakender, qui s'ennuie dans ce « pauvre pays » qu'est l'Espagne, s'envole sur une monture ailée pour Java afin d'y fonder un empire. Transformé dès son arrivée en un animal mythique de la taille d'une colline (*lawejan*) par un esprit tutélaire, il délivre un prince javanais des assauts d'un démon : ainsi s'achève son histoire. Dans le même temps, son frère, Sukmul, qui a fait fortune avec sa « compagnie de commerce », gagne la côte javanaise et achète une île au prince javanais de Jacatra, future Batavia. Cette *serat* ne distingue donc que tardivement et souvent confusément Espagnols et Hollandais – preuve de la (mé)connaissance que les scribes javanais avaient alors acquise de l'histoire de l'arrachement des Pays-Bas à l'emprise de la monarchie espagnole. Surtout – et pour employer un langage qui ne pouvait précisément pas être celui des *pujangga* (poètes de cour) javanais – le texte fait du « colonisateur » le parent, et même l'aïeul, du « colonisé ». Conclusion : la « terre de Java » (*tanah Jawi*) n'a pas été conquise par un « étranger »,

⁶⁶ Le *Negarakeragama*, chronique du règne du souverain Hayam Wuruk de Majapahit (c. 1350), évoque en effet les relations tributaires nouées entre les *raja sabrang* de la péninsule malaise et de Bornéo et les souverains de Majapahit.

⁶⁷ Les mythologies d'Iskandar Zulkarnain, figure du grand conquérant devenu législateur universel, se retrouvent en effet tout au long des « routes de la soie », des marges occidentales du monde macédonien antique aux confins septentrionaux de l'Asie Centrale contemporaine. L'influence de ces mythologies en matière de vision du pouvoir impérial idéal est attestée dans le sultanat d'Aceh au 17^{ème} siècle sous le règne d'Iskandar Muda (cf. Denys Lombard, *Le Sultanat d'Atjeh au temps d'Iskandar Muda (1607-1636)*, Paris, EFEO, 1967). Il existe, par ailleurs, plusieurs manuscrits d'une *Serat Iskandar Zulkarnain* copiée vers 1830 à partir de textes datant probablement des années 1710 (cf. Khalid Muhammad Hussain (ed.), *Hikayat Iskandar Zulkarnain*, Kuala Lumpur, Dewan Bahasa, 1986). C'est donc très probablement au cours du 17^{ème} siècle que les légendes du cycle d'Iskandar Zulkarnain ont été intégrées aux *babad* et aux *hikayat* du monde insulindien, par le biais d'un contact accru avec le monde musulman indien (Gujerat), héritier des mémoires mogholes, et avec le monde turco-persan.

⁶⁸ L'étude orientaliste classique de ce cycle narratif est Abraham Benjamin Cohen Stuart, *Geschiedenis van Baron Sakéndèr : een Javaansch verhaal*, Lange and Co., Batavia, 1851-1853, 2 vol.

puisque la souveraineté sur le *negara* (domaine dynastique) a été recouvrée par deux fils prodigues, devenus respectivement roi d'Espagne et marchand néerlandais. C'est tout au contraire un (hispano-) javanais qui a conquis le trône d'Espagne.

Il a donc existé en maints endroits des *en-dehors indigènes* de la « rencontre coloniale » : des lieux de réalisation imaginaire des sociétés locales où la figure de l'Européen et la réalité en dernier ressort de ses avancées commerciales et militaires étaient ignorées et / ou requalifiées dans les termes de visions morales préexistantes. La réalité historique des sociétés d'Asie, d'Afrique et d'Océanie durant leur long moment colonial n'est pas réductible à la somme de leurs interactions avec l'Europe. Des manières spécifiques de dire, de faire et de penser ont survécu aux efforts d'imposition des normes coloniales, les ont subverties, en ont modifié et parfois contrarié l'énonciation et la mise en œuvre.

C'est par exemple ce qu'atteste l'histoire des « maquis oniriques » du Sud-Cameroun restituée par Achille Mbembe, qui démontre que le langage de la lutte anti-française ne dérivait pas uniquement des idéologies modernistes du colonisateur, mais aussi de visions prophétiques et magiques irréductibles au verbiage rationaliste des « Blancs »⁶⁹. C'est aussi ce que mettent en exergue les travaux de John Lonsdale consacrés au mouvement Mau-Mau des années 1950 dans le Kenya britannique : ce mouvement était en fait, à rebours des lectures judiciaires britanniques qui le réduisaient à un effet collatéral de l'entrée en politique de J. Kenyatta et des « éduqués » de sa trempe, le produit dérivé d'un ensemble de débats internes au monde Gikuyu, d'une « guerre morale » dont les enjeux étaient la reformulation du rapport légitime à la terre ancestrale et la redéfinition des critères d'autorité⁷⁰. Dans ces deux cas – comme en bien d'autres – une meilleure prise en compte des paroles indigènes, fondée sur la collecte de matériaux documentaires inédits en langues vernaculaires et sur la lecture « entre les lignes » de l'ethnographie coloniale, permet de pointer *ce qui échappe à l'entendement colonial* et, du même coup, d'en tracer les limites. Or, c'est souvent cet *en-dehors* ou cet *avers indigène* de la « situation coloniale » qui a déterminé les trajectoires de sortie du colonialisme, marquant au sceau d'imaginaires spécifiques du politique les luttes et les projets dits « nationalistes ». Le « legs colonial » s'institue ainsi dans cet *entre-deux*, ni

⁶⁹ Achille Mbembe, « Domaines de la nuit et autorité onirique dans les maquis du Sud-Cameroun », *Journal of African History*, vol. 32, n° 1, 1991, pp. 89-121, et *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960). Histoire des usages de la raison en colonie*, Paris, Karthala, 1996.

⁷⁰ John Lonsdale, « Les procès de Kenyatta. Destruction et construction d'un nationaliste africain », *Politix*, vol. 17, n° 66, 2004, 163-197, et « The Moral Economy of the Mau-Mau », in J. Lonsdale et B. Berman, *Unhappy Valley. Conflict in Kenya and Africa*, Londres, James Currey, 1992, vol. 2.

purement Européen ni complètement indigène, de la réalité *vécue* – et ce faisant méconnue de multiples façons – de la « situation coloniale »⁷¹.

Généalogie des entrées en modernité politique et enchâssement des historicités impériales

L'on sait aujourd'hui, par ailleurs, que les sociétés africaines, asiatiques ou océaniques connaissaient, à la veille des conquêtes coloniales, des processus endogènes de centralisation politique, autrement dit d'*entrée en modernité étatique*. Le fait est patent pour les sociétés d'Asie du Sud-Est, qui vivaient sous le régime de systèmes impériaux complexes⁷². La cour vietnamienne de Hue, qui entretenait elle-même une relation tributaire avec l'empire chinois, avait entamé, dès le milieu du 18^{ème} siècle⁷³, sa politique de « descente » vers les territoires méridionaux – une politique qui se traduit *in fine* par l'annexion du royaume du Champa, transformé en simple province administrative⁷⁴. De même, le royaume khmer et la principauté laotienne de Luang Prabang étaient, à l'époque où Henri Mouhot remontait le Mékong (1859-1861) – autrement dit plusieurs décennies avant que ne débute le processus de colonisation française de la péninsule indochinoise – des systèmes administratifs complexes, héritiers d'une histoire plus que millénaire de rivalités et d'échanges intenses entre l'empire angkorien, le royaume birman, le royaume hindou-bouddhiste du Champa et les royaumes brahmaniques du sous-continent indien⁷⁵.

Lorsque le navire de C. Speelman mouille dans la rade de Banten, en 1596, jetant les bases de la politique mercantiliste de la VOC en Insulinde, Java est en proie à de profondes mutations politiques : le royaume de Mataram, dont la capitale est sise dans la partie orientale de l'île, a débuté son expansion guerrière. Sous le règne de Sultan Agung (r. 1613-

⁷¹ Pour des analyses des représentations « indigènes », passées et présentes, du colonisateur et du processus de colonisation, consulter Gérard Lenclud (dir.), « Miroirs du colonialisme », *Terrain*, n° 28, mars 1997. Pour une étude de la continuité des imaginaires du « protectorat » français dans la société politique marocaine, se reporter à Daniel Rivet, *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V. Le double visage du Protectorat*, Paris, Denoël, 1999.

⁷² Victor Lieberman, *Strange Parallels. Southeast Asia in Global Context, c. 800-1830*, vol. 1 : *Integration on the Mainland*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

⁷³ Tana Li, *Nguyen Cochinchina : Southern Vietnam in the 17th and 18th Centuries*, Ithaca, Cornell University Press, 1998, et Kieth Taylor, « Nguyen Hoang and the Beginning of Vietnam's Southward Expansion », in Anthony Reid (ed.), *Southeast Asia in the Early Modern Era. Trade, Power and Belief*, Ithaca, Cornell University Press, 1993, pp. 42-65.

⁷⁴ Po Dharma, *Le Pânduranga (Campâ), 1802-1835. Ses rapports avec le Vietnam*, Paris, EFEO, 1987, 2 vol.

⁷⁵ La meilleure synthèse récente en matière d'histoire des toutes premières sociétés politiques d'Asie du Sud-Est péninsulaire est Charles Higham, *Early Cultures of Mainland Southeast Asia*, Bangkok, River Books, 2002.

1646)⁷⁶, les cités-Etats indépendantes de la côte septentrionale (Pasisir) sont défaits les unes après les autres, la puissance du sultanat de Ceribon est circonscrite, et l'influence balinaise dans la région de Blambangan réduite à néant. Lorsqu'il décrit ses ambassades auprès de la cour de Mataram dans les années 1610, Rijklof Van Goens loue un Etat très bien organisé, avec un système de « baillis » et de « juges itinérants » sous contrôle permanent du pouvoir central⁷⁷. Et lorsque les Portugais s'emparent de Malacca en 1511, c'est d'une cité prospère qu'ils héritent : sous le règne des premiers sultans, le commerce et les arts, d'inspiration musulmane indienne comme malaise, ont connu un prodigieux essor sur les bords du Déroit de Malacca. Le port est placé sous la direction d'un officier du Palais, un système sophistiqué de taxes abonde le Trésor royal et des traités de droit (*qanun*) régissent la vie des marchands venus pratiquer le négoce dit « d'Inde en Inde »⁷⁸. En outre, comme le souligne Sanjay Subrahmanyam à la suite de Luis Filipe Thomaz, nous disposons de documents malais qui nous présentent une vision indigène spécifique de la conquête portugaise⁷⁹. Celle-ci, dans les récits du 18^{ème} siècle, est considérée non pas comme le résultat d'un affrontement militaire technologiquement inégal, mais comme le produit d'un acte de ruse politique : après l'avoir séduit au moyen de cadeaux, les Portugais demandent au souverain Ahmad Syah l'autorisation de s'installer sur « un morceau de terre de la taille de la peau d'un animal séché ». Le *raja* accepte, mais les Portugais « vont chercher ladite peau, en font une corde, et avec cette corde tracent un carré » – aussi parviennent-ils, de manière traîtresse, à « faire un très grand bâtiment, fortifié [...] » en lieu et place de l'enclave de modestes dimensions usuellement concédée aux communautés marchandes.

Le « mythe de la peau de bête comme dispositif d'expansion territoriale » est, comme le note Subrahmanyam, un motif récurrent en monde(s) asiatique(s), mais aussi en Méditerranée et en Afrique du Nord. Par ailleurs, la ruse, au sens de l'art de « prendre l'autre

⁷⁶ Sumarsaid Murtono, *State and Statecraft in Old Java. A Study of the Later Mataram Period, 16th to 19th Century*, Ithaca, Cornell University Press, 1981 [1968] ; H. J. De Graaf, *De Regering van Sultan Agung, Vorst van Mataram*, Verhandelingen van het Koninklijke Instituut voor Taal-, Land- en Volkenkunde, vol. 13, 1954.

⁷⁷ H. J. De Graaf (ed.), *De vijf gezantschapsreizen van Rijklof van Goens naar het hof van Mataram, 1648-1654*, Werken uit. door de Linschoten Vereeniging n° 19, La Haye, Martinus Nijhoff, 1956.

⁷⁸ R. J. Wilkinson, « The Malacca Sultanate », *Journal of the Malaysian Branch of the Royal Asiatic Society*, vol. 13, n° 2, 1935 ; Nordin Hussin, « A Tale of Two Colonial Port-Towns in the Straits of Melaka : Dutch Melaka and English Penang », *Journal of the Malaysian Branch of the Royal Asiatic Society*, vol. 75, n° 2, 2002, pp. 65-98.

⁷⁹ Sanjay Subrahmanyam, *L'empire portugais d'Asie, 1500-1700. Une histoire économique et politique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999, pp. 13-19, d'après Luis Filipe Thomaz, « La prise de Malacca par les Portugais vue par les Malais, d'après le manuscrit Raffles 32 de la Royal Asiatic Society », in C. D. Grijns et S. O. Robson (eds.), *Studies on Cultural Contact and Textual Interpretation. Papers from the 4th European Colloquium on Malay and Indonesian Studies (Leiden, 1983)*, Leyde, KITLV, 1986. Sur les représentations littéraires malaises plus tardives des Européens, consulter G. L. Koster, « Of Treaties and Unbelievers : Images of the Dutch in Seventeenth- and Eighteenth-Century Malay Historiography », *Journal of the Malaysian Branch of the Royal Asiatic Society*, vol. LXXVIII, n° 1, 2005, pp. 59-96.

à son propre jeu”, n’était pas toujours moralement disqualifiée comme moyen politique dans les textes malais des 16^{ème}-18^{ème} siècles : c’est au contraire souvent par tricherie que les « héros culturels » des épopées (*hikayat*) triomphent de leurs ennemis et dérobent aux puissants (humains étrangers et non-humains) les secrets de leur puissance⁸⁰. Les récits malais de la conquête de Malacca font ainsi appel à un registre spécifique de narration et d’explication du succès (et partant de la défaite) militaire et politique. Ce registre s’applique à l’histoire des venues au pouvoir des souverains malais et de leurs relations aux puissances surnaturelles garantes de la prospérité du royaume. Son application au domaine du rapport avec les Européens constitue un mode stratégique d’insertion de ces derniers dans un univers historiographique préexistant, et donc de cooptation de l’événement traumatique de la défaite dans une historicité indigène dont les scribes du *kerajaan* (le « domaine du *raja* ») gardent la maîtrise.

Quant au Siam, que ni les Français ni les Anglais ne parviendront à conquérir, c’est aussi un Etat puissant, héritier de la célèbre dynastie d’Ayutthaya (1351-1767), et qui, sous le règne de la lignée des Chakri, et particulièrement du souverain Rama V Chulalongkorn (r. 1868-1910), entame de lui-même sa « modernisation » politique et technologique⁸¹. Certains de ces Etats insulindiens ou indochinois ont d’ailleurs entretenu, dès le début du 17^{ème} siècle, des relations diplomatiques suivies avec l’Europe : le sultanat d’Aceh a ainsi échangé une correspondance avec le monarque James 1^{er} (r. 1603-1625) et le Siam des ambassades avec la France en 1685-1687. L’espace diplomatique régional est, aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, d’une complexité qui ne le cède en rien à celle de l’espace westphalien. Derrière le lacs de relations tributaires qui assurent à l’Empire chinois son rayonnement culturel et commercial – relations souvent moins univoques qu’il n’y paraît de prime abord –, se développent des alliances à géométrie variable entre Etats frontaliers. Cet espace régional est de surcroît sillonné d’un bout à l’autre par les lignes de communication impériales ibériques, par les réseaux de comptoirs des compagnies à chartes (française, anglaise et néerlandaise), et par des routes de négoce gujaraties, hadramies et chinoises “non-officielles”.

Bref, la colonisation européenne ne se déploie pas dans un vide politique indigène. Pendant plus d’un siècle, de 1500 à 1650 environ, les Européens ne seront en fait considérés par la plupart des souverains insulindiens que comme des partenaires

⁸⁰ Ainsi, dans l’*Hikayat Hang Tuah*, texte du 17^{ème} siècle qui glorifie la fidélité du guerrier Hang Tuah envers le souverain de Malacca, les victoires par ruse ne sont jamais disqualifiées moralement dès lors qu’elles servent les nobles desseins du héros. Pour une présentation détaillée de cette hikayat, consulter Vladimir Braginsky, *The Heritage of Traditional Malay Literature. A Historical Survey of Genres, Writings and Literary Views*, Leyde, KITLV, 2004, pp. 465-478.

⁸¹ Michel Jacq-Hergoualc’h, *Le Siam*, Paris, Belles Lettres, 2005 ; Neil Engelhart, *Culture, Choice and Change in Thailand in the Reign of King Chulalongkorn, 1868-1910*, Ann Arbor, Michigan University Press, 1996.

additionnels de négoce⁸², et non pas comme des adversaires politiques ou des envahisseurs potentiels. L'Etat n'est donc pas arrivé en Asie du Sud-Est dans les malles du colonisateur : les royaumes de Bagan⁸³, du Siam et du Champa, les sultanats de Banten, de Mataram, d'Aceh, de Johore et de Malacca, l'Etat khmer et la principauté de Luang Prabang étaient dotés de bureaucraties sophistiquées, exerçaient des souverainetés fiscales et judiciaires, pratiquaient des diplomaties à l'échelle régionale et entretenaient des armées régulières. Ils avaient édifié des cités vastes et prospères, construit des routes et des barrages et encouragé le développement du commerce, des arts et des sciences. Ces Etats n'étaient ainsi en rien "inférieurs" à leurs homologues européens. Leur conquête elle-même fut, le plus souvent, le fruit de l'exploitation politique des divisions qui les travaillaient et qui attestaient en réalité la complexité de leurs substrats idéologiques et institutionnels⁸⁴.

L'Indochine française s'est bâtie sur le socle de l'empire vietnamien⁸⁵, tout comme les Indes Orientales néerlandaises ont poursuivi l'œuvre de centralisation politique des souverains de Majapahit puis de Mataram. De façon *a priori* paradoxale, c'est ainsi bel et bien la solidité administrative et idéologique des systèmes politiques préexistants, et non pas leur inexistence ou leur faiblesse endémique, qui a autorisé le succès de la conquête coloniale en permettant à la domination européenne de se mouler dans des espaces déjà amplement homogénéisés par plusieurs siècles de mise au pas administrative et religieuse. L'exploitation économique des domaines coloniaux d'Indochine et d'Insulinde a pareillement été tributaire des réseaux de négoce pan-asiatiques préexistants, qu'il s'agisse des routes secondaires montagnes-plaines-côtes des « routes de la soie » et de la « route des épices » ou bien des réseaux des diasporas chinoises. Ni au plan des imaginaires de la loi et de l'Etat, ni à celui de la mise en exploitation économique, les colonisateurs européens n'ont réussi à transformer leurs rêves hégémoniques en réalités politiques. Ils ont en fait dû sans cesse négocier leur domination avec les cercles notabiliaires locaux, et transformer en fonctionnaires coloniaux les mandarins vietnamiens ou les membres de la noblesse de service javanaise, porteurs de visions spécifiques de l'autorité, afin de s'assurer d'un accès prédateur aux mondes paysans.

⁸² Anthony Reid, *Southeast Asia in the Age of Commerce, 1450-1680*, 2 vol., New Haven, Yale University Press, 1988-1993.

⁸³ Pour un aperçu de la complexité de la structure politique et administrative du royaume de Bagan aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, consulter Victor Lieberman, *Burmese Administrative Cycles : Anarchy and Conquest, c. 1580-1760*, Princeton, Princeton University Press, 1984, et Michael Aung Thwin, *Pagan : The Origins of Modern Burma*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 1985.

⁸⁴ Anthony Day, *Fluid Iron. State Formation in Southeast Asia...*, *op. cit.*

⁸⁵ Alain Forest, *Cambodge, histoire d'une colonisation sans heurts*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *Indochine, la colonisation ambiguë, 1858-1954*, Paris, La Découverte, 1994 ; Christopher Goscha, *Thailand and the Southeast Asian Networks of the Vietnamese Revolution, 1885-1954*, Richmond, Curzon-NIAS, 1999.

Les transactions hégémoniques impériales

Pour sortir du débat stérile « contingence(s) / substance de l'action coloniale européenne », et pour se libérer ainsi des risques d'anachronisme qu'emportent les instrumentations politiques de la recherche scientifique sur le fait colonial, il apparaît de la sorte nécessaire de s'engager dans plusieurs démarches analytiques. Il convient, en premier lieu, de poursuivre l'analyse, à nouveau à l'ordre du jour de très nombreux travaux, de l'hétérogénéité sociale et politique constitutive des processus d'élaboration et de mise en œuvre des projets coloniaux – et pour cela déconstruire à nouveaux frais théoriques l'image monolithique de « l'Etat colonial »⁸⁶, aujourd'hui encore trop fréquemment mobilisée par des récits qui postulent, plus qu'ils ne la démontrent, l'existence d'une unique arène de débats et de luttes autour de la définition de l'entreprise de colonisation. En second lieu, il est nécessaire, quoique la tâche soit rien moins qu'aisée, de *sortir du paradigme de l'histoire coloniale de « courte durée »*, qui opère à l'échelle des décennies de l'événement politique et militaire, *pour regagner celui des histoires impériales de « longue durée »*, qui prend en compte les processus de formation de l'Etat et des espaces du politique à l'échelle des siècles. L'on peut alors, chemin faisant, raisonner en termes d'historicités impériales non exclusivement européennes et, pour ce faire, penser un *moment colonial des sociétés politiques d'Asie, d'Afrique et d'Océanie* dont les dynamiques sociopolitiques sont irréductibles à la seule interaction commercialement ou militairement finalisée de ces sociétés avec l'Occident.

Il est par exemple profitable, au plan heuristique, de prendre pour horizon spatial et temporel de l'analyse du moment colonial des sociétés du sud-est asiatique, non pas le temps court de la conquête et de la construction institutionnelle de l'Indochine française, des Indes orientales néerlandaises ou de la Malaya et de la Burma britanniques, mais bien plutôt le temps long de l'émergence d'espaces sous-régionaux de la relation politique, de la transaction économique et de l'emprunt intellectuel – espaces circonscrits par des siècles de mise en réseau impériale birmane, chinoise, vietnamienne ou javanaise. En sus, il convient de rappeler que la plupart des Etats du sud-est asiatique connurent, à compter du 19^{ème} siècle, une succession d'épisodes coloniaux : l'Indonésie éprouva ainsi tour à tour le

⁸⁶ Comme s'y employaient les contributions réunies dans le dossier « L'Etat colonial », *Politix*, vol. 17, n° 66, 2004, dirigé par R. Bertrand et E. Saada, dont le texte introductif soulignait le fait que « les modalités de fonctionnement de l'Etat colonial ou les articulations entre les échelons local, métropolitain et impérial restent méconnues » parce que « l'Etat aux colonies a été largement négligé par une sociologie politique qui a surtout privilégié l'étude des sociétés coloniales [...] » (p. 13).

gouvernorat napoléonien de W. Daendels (r. 1808-1811), la domination britannique incarnée par Sir Stamford Raffles (r. 1811-1816), la colonisation néerlandaise (1816-1942) et l'occupation japonaise (1942-1945). Il peut de ce fait être utile de penser le moment colonial de l'Asie du Sud-Est en termes de *chevauchement et d'enchâssement des historicités impériales européennes et non européennes*, et notamment de réhabiliter l'étude de ces "siècles-charnières" qu'ont été, de ce point de vue, les 17^{ème} et 18^{ème} siècles⁸⁷. Dans la plupart des situations sud-est asiatiques considérées, *l'impérialisme européen s'est encastré dans des espaces-temps impériaux asiatiques* – qu'il s'agisse de l'aire des mythologies et des mémoires impériales de la « route de la soie » circonscrite par le cycle d'Iskandar Zulkarnain (Alexandre le Grand), de la zone de relations tributaires plus ou moins formelles gérées depuis la Cité Interdite, ou des domaines d'influence administrativement structurés de la cour de Hue.

Ce n'est en effet qu'à cette condition – déjà posée par l'« histoire connectée »⁸⁸ – que l'on s'arrachera au triptyque « précolonial-colonial-postcolonial » qui favorise les réductionnismes historiographiques en matière de compréhension du fait colonial, et que l'on divorcera d'un même mouvement le langage de l'analyse académique de celui du débat politique ou de la dispute judiciaire afin de retrouver une réelle autonomie scientifique de questionnement. Des façons de faire et d'écrire ces histoires impériales de « longue durée » se dessinent déjà, soit que l'on privilégie l'étude des trajectoires pluriséculaires de groupes sociaux appelés à un moment donné à composer avec la contrainte coloniale sur des modes tactiques spécifiques⁸⁹, soit que l'on s'essaye à mettre en récit des espaces qui débordent les frontières de la narration coloniale et nationaliste classique – comme l'« espace transatlantique »⁹⁰, la « Méditerranée sud-est asiatique »⁹¹ ou le domaine sahélien du commerce de longue distance⁹².

⁸⁷ Sanjay Subrahmanyam, « Taking Stock of the Franks. South Asian Views of Europeans and Europe, 1500-1800 », *Indian Economic and Social History Review*, vol. 42, n° 1, janvier-mars 2005, pp. 69-101, et « Du Tage au Gange au 16^{ème} siècle. Une conjoncture millénariste à l'échelle eurasiatique », *Annales ESC*, vol. 56, n° 1, 2001, pp. 51-84 ; Serge Gruzinski, « Les mondes mêlés de la Monarchie catholique et autres "connected histories" », *Annales ESC*, vol. 56, n° 1, 2001, pp. 85-118.

⁸⁸ Consulter notamment Sanjay Subrahmanyam, *Explorations in Connected History. From the Tagus to the Ganges*, Oxford, Oxford University Press, 2005, et Christopher Bayly, *The Birth of the Modern World, 1780-1914 : Global Connections and Comparisons*, Londres, Blackwell, 2001.

⁸⁹ Pour des études s'attachant à décrire la trajectoire de groupes sociaux indigènes avant et pendant le « moment colonial », se reporter par exemple à Claude-Hélène Perrot (dir.), *Lignages et territoire en Afrique aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Stratégies, compétition, intégration*, Paris, Karthala, 2000 ; Romain Bertrand, *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java...*, *op. cit.* ; Daniel Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette, 2002.

⁹⁰ Consulter, *inter alia*, Joseph Inikori et Stanley Engerman (eds.), *The Atlantic Slave Trade. Effects on Economies, Societies and People in Africa, the Americas and Europe*, Durham, Duke University Press, 1992 ; John Thornton, *Africa and Africans in the Making of the Atlantic World, 1400-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998. Pour un état des lieux sans complaisances de l'historiographie européenne et africaine des réseaux africains et musulmans de la « traite atlantique », se reporter à Ibrahim Thioub, « Regard critique sur les lectures africaines de l'esclavage et de la traite atlantique », dans I. Mandé et B. Stefanson (dir.), *Les*

En troisième et dernier lieu, il apparaît à nouveau indispensable d'interroger, mais en-dehors des prémices fonctionnalistes et juristes qui l'ont longtemps soustrait à la prise de l'histoire sociale⁹³, le fonctionnement des systèmes impériaux. Il faut pour cela, comme nous y invitent de nombreux auteurs, privilégier une étude raisonnée des *effets de vérité produits par les champs d'hégémonie propres à ces systèmes* plutôt qu'une interprétation de leurs mécanismes de domination en termes de mensonge conscient ou de « manipulation » des « dominés » (les « colonisés ») par les « dominants » (les « colonisateurs »). Il faut, sous cette rubrique, poser dans toute sa complexité *la question de conduites indigènes d'adhésion volontaire aux vérités impériales* et d'insertion volontaire des groupes sociaux locaux (indigènes ou « métis ») dans les systèmes de domination impériale. Cela exige de reconnaître que les systèmes impériaux, européens comme non européens, ne fonctionnaient pas exclusivement via l'exercice brusque ou routinisé de la violence physique, ni même uniquement par le recours à la menace policière et judiciaire de son exercice, mais aussi par le moyen de la *fabrication et de l'inculcation de convictions partagées et d'un sens commun politique*⁹⁴.

Car il existait, dans les périodes antique et classique et à l'âge moderne, une *Weltanschauung* impériale, qui n'était pas exactement – ou pas uniquement – une « idéologie » imposée, mais plutôt un milieu imaginaire ambiant, suscitant aussi bien des élans utopiques subversifs que des fantasmes de contrôle. Chaque formation impériale était de fait habitée et structurée par des langages moraux spécifiques : des grammaires d'intelligibilité du réel⁹⁵ articulées à des codes du « bon gouvernement » de soi et d'autrui.

Historiens africains et la mondialisation. Actes du 3^{ème} congrès international des historiens africains (Bamako, 2001), Paris, Karthala, 2005, pp. 271-291. Pour une synthèse des débats historiographiques suscités par la question des dimensions non-européennes de la mise en dépendance et en esclavage des sociétés africaines, consulter Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les Traités négrières, essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2005.

⁹¹ Denys Lombard, *Le Carrefour javanais. Essai d'histoire globale*, Paris, EHESS, 3 vol., 1990.

⁹² A. E. Mc Dougall, « Salt, Saharans and the Trans-Saharan Slave Trade : Nineteenth Century Developments », dans E. Savage (ed.), *The Human Commodity. Perspective on the Trans-Saharan Slave Trade*, Londres, Frank Cass, 1992, pp. 61-88, et James Webb, *Desert Frontier. Ecological and Economic Change along the Western Sahel 1600-1850*, Madison, University of Wisconsin Press, 1995.

⁹³ Pour un aperçu de ces lectures fonctionnalistes, se reporter à Samuel N. Eisenstadt, *The Political Systems of Empires. The Rise and Fall of the Historical Bureaucratic Societies*, New York, Free Press, 1969, et à Maurice Duverger (dir.), *Le Concept d'empire*, Paris, PUF, 1980. Par contraste, pour un aperçu du renouveau de l'histoire comparée des systèmes impériaux, voir les essais réunis dans Karen Barkey et Mark Von Hagen (eds.), *After Empire : Multiethnic Societies and Nation-Building. The Soviet Union and the Russian, Ottoman and Habsburg Empires*, Boulder, Westview Press, 1997.

⁹⁴ Sudipta Kaviraj, « On the Construction of Colonial Power : Structure, Discourse, Hegemony », in Dagmar Engels et Shula Marks (eds.), *Contesting Colonial Hegemony : State and Society in Africa and India*, Londres, Palgrave Macmillan, 1994, pp. 19-54.

⁹⁵ Serge Gruzinski avance l'idée de l'existence d'un domaine non négociable, proprement impérial, de règles d'intelligibilité du réel propre à l'empire de la Monarchie Catholique philippine : ce qu'il nomme le « *software* de l'empire », et qu'il estime recouvrir le champ épistémique de l'aristotélisme (voir *Les Quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, La Martinière, 2004, pp. 374-376).

Ainsi, dans l'empire gréco-romain tardif, le langage de la *paideia* – la « bonne éducation » philosophique grecque – était la pierre d'angle de la constitution d'un ethos impérial. Les notables provinciaux de la Rome impériale étaient en effet, selon Peter Brown, des « hommes de la *paideia* » persuadés que « le non-respect des bienséances silencieusement et impérativement imposées aux [représentants du pouvoir impérial] par le cérémonial qui sous-tendait leur autorité pouvait, à tout moment, invalider leur action ». Ils estimaient ainsi qu'« un homme qui a maîtrisé ses passions a gagné le droit de parler avec autorité en guide spirituel et, le cas échéant, en critique à ceux qui s'efforcent encore de dompter les leurs ». « La conduite cérémonieuse, écrit Brown, n'était pas seulement imposée d'en haut par la cour impériale ; son bon fonctionnement dépendait aussi du recours à ces idéaux d'harmonie et de contrôle de soi liés à la *paideia* »⁹⁶. De même, dans le Java des 17^{ème}-18^{ème} siècles, le langage dominant de l'autorité impériale légitime était celui de la *tapa* : la « pratique ascétique » qui permettait, en accumulant du « pouvoir sur soi », d'en exercer sur autrui⁹⁷. Dans l'empire ottoman des débuts de l'âge moderne, la maîtrise d'un certain type de discours cérémoniel et l'expression ritualisée d'une loyauté sans faille envers l'Etat – et non pas seulement envers le sultan – servaient pareillement de critères distinctifs de l'appartenance à un corps spécialisé d'administrateurs, traçant ainsi les contours d'un ethos impérial *osmanli* en tension constante avec d'autres discours de justification de l'autorité dynastique⁹⁸. Dans la Chine des Song (10^{ème}-12^{ème} siècle), le lieu propre du pouvoir impérial se constitue au point de confluence entre des langages de justification de l'autorité – celui du « mandat céleste » et celui des « règles familiales des ancêtres » – dont la mise en concurrence dessine un espace d'autonomie de la bureaucratie centrale⁹⁹.

La problématique de l'hégémonie incite à travailler sur ces lieux propres – inséparablement idéologiques et administratifs – de constitution du pouvoir impérial. C'est en effet l'attention portée à ces langages impériaux de la relation politique et administrative qui permet, à travers l'étude de leur mise en œuvre et en concurrence par divers segments de l'élite « dirigeante », de faire saillir les dimensions non exclusivement coercitives de l'exercice des souverainetés impériales. Car l'usage de ces langages (simultanément

⁹⁶ Peter Brown, *Pouvoir et persuasion dans l'Antiquité tardive. Vers un Empire chrétien*, Paris, Seuil, trad. P. et H. Chuvin, 1998 [1992], pp. 85, 93. Consulter également Paul Veyne, *L'empire gréco-romain*, Paris, Seuil, 2005, chap. 1.

⁹⁷ Romain Bertrand, *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java...*, *op. cit.*

⁹⁸ Sur cet « ethos *osmanli* » des élites administratives de l'Empire ottoman aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, consulter Karen Barkey, *Bandits and Bureaucrats. The Ottoman Route to State Centralization*, Ithaca, Cornell University Press, 1994, ainsi que Cemal Kafadar, *Between Two Worlds. The Construction of the Ottoman State*, Berkeley, The University of California Press, 1995.

⁹⁹ Deng Xiaonan et Christian Lamouroux, « Les "règles familiales des ancêtres". Autorité impériale et gouvernement dans la Chine médiévale », *Annales Histoire, Sciences Sociales*, vol. 59, n° 3, mai-juin 2004, pp. 491-518.

vocables de la « plainte » notabiliaire, de la « pétition » populaire et de la « révolte » utopique) ne fut jamais seulement réservé, dans les espaces impériaux dont ils revendiquaient la maîtrise, aux Européens. Ils furent appropriés aussi bien par des groupes spécialisés dans le « courtage impérial » (tels les notables indigènes « cooptés » et les traducteurs) que par des groupes « métis » et / ou « populaires ». Il y eut des rébellions contre l'empire qui s'énoncèrent dans les termes de sa refondation spirituelle ou de sa purification morale, et non dans ceux de sa mise à bas politique¹⁰⁰.

En situation impériale et *a fortiori* en « situation coloniale », tout n'était certes pas négociable en permanence, et le « dialogue » entre les « acteurs » s'effectuait toujours dans le cadre de conditions radicalement asymétriques de pouvoir, et donc de prise de parole. Il n'empêche que le fonctionnement politique ordinaire du système impérial, dès lors que celui-ci s'inscrit dans la durée, implique aussi l'existence de moralités partagées du pouvoir, qui permettent la circulation intelligible de l'ordre comme de la plainte d'un bout à l'autre de la chaîne de sujétion. Tout est ici affaire de transactions hégémoniques, autrement dit d'usages tactiques et stratégiques différenciés d'un nombre que l'on peut supposer historiquement limité de façons de « voir », de « dire » et de « vivre » les relations de pouvoir. *Comprendre les systèmes coloniaux européens comme une variété historique de systèmes impériaux*, c'est de la sorte se donner les moyens, outre de relativiser la portée de leurs contributions « modernisatrices » à l'aune des « longues durées » indigènes du politique, de leur appliquer un type distinct de questionnements.

¹⁰⁰ On pourra se reporter sur ce point à l'étude des révoltes messianiques Hmong du dernier tiers du 19^{ème} siècle et du premier tiers du 20^{ème} siècle. Celles-ci, qui n'étaient en réalité que rarement à finalité anticoloniale, se sont le plus souvent énoncées dans le langage de la restauration d'un « mandat céleste », autrement dit dans les termes des idéologies impériales chinoises. Il ne s'agissait pas tant, pour les leaders de ces mouvements, de nier le principe même de la sujétion impériale que de fonder – en miroir avec les révoltes Taïping de Chine méridionale (1851-1864), sous tutelle Hmong et contre les Lao – un « empire moral » (voir Christian Culas, *Le Messianisme Hmong aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles. La dynamique religieuse comme instrument politique*, Paris, MSH-EHESS, 2005). Il s'agit d'ailleurs ici d'un usage Hmong « pirate » du référentiel Taïping, qui visait bel et bien à une destruction du système du « mandat céleste » et à la restauration de formes plus anciennes de pouvoir (Thomas Reilly, *The Taiping Heavenly Kingdom. Rebellion and the Blasphemy Empire*, Washington, University of Washington Press, 2004). Il y a donc une historicité régionale du messianisme Hmong, irréductible à son inscription temporaire dans le cadre de la relation (conflictuelle) au pouvoir colonial français.

Bibliographie

ACHI Raberh, « La séparation des Eglises et de l'Etat à l'épreuve de la situation coloniale. Les usages de la dérogation dans l'administration du culte musulman en Algérie », *Politix*, vol. 17, n° 66, pp. 81-106.

AGERON Robert Charles, *Histoire de la France coloniale*, Paris, Armand Colin, 1990, 2 vol.

AMSELLE Jean-Loup et SIBEUD Emmanuelle (dir.), *Maurice Delafosse. Entre orientalisme et ethnographie : l'itinéraire d'un africaniste (1870-1926)*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1998.

ASHCROFT Bill, GRIFFITHS Gareth et TIFFINS Helen, *The Empire Writes Back. Theory and Practice in Postcolonial Literature*, Londres, Routledge, 1989.

AUNG THWIN Michael, *Pagan : The Origins of Modern Burma*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 1985.

BALANDIER George, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 51, 1951, pp. 44-79.

BALANDIER George, « La situation coloniale. Ancien concept, nouvelle réalité », *French Politics, Culture and Society*, vol. 20, n° 2, 2002 pp. 4-10.

BARKEY Karen et HAGEN Mark Von (eds.), *After Empire : Multiethnic Societies and Nation-Building. The Soviet Union and the Russian, Ottoman and Habsburg Empires*, Boulder, Westview Press, 1997.

BARKEY Karen, *Bandits and Bureaucrats. The Ottoman Route to State Centralization*, Ithaca, Cornell University Press, 1994.

BARLAS Asma, *Democracy, Nationalism and Colonialism. The Colonial Legacy in South Asia*, Boulder, Westview, 1996.

BAYLY Christopher, *The Birth of the Modern World, 1780-1914 : Global Connections and Comparisons*, Londres, Blackwell, 2001.

BENOT Yves, *Massacres coloniaux, 1944-1950. La IV^{ème} République et la mise au pas des colonies françaises*, Paris, La Découverte, 2005 (première édition 1994).

BENSA Alban et FASSIN Eric, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38, mars 2002, pp. 5-20.

BENSA Alban et GOROMIDO Antoine, *Histoire d'une chefferie kanak (1740-1878). Le pays de Koohné (Nouvelle-Calédonie)*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 2005.

BERMAN R., *Enlightenment or Empire : Colonial Discourse in German Culture*, Lincoln, University of Nebraska, 1998.

BERTRAND Romain et SAADA Emmanuelle (dir.), « L'Etat colonial », *Politix*, vol. 17, n° 66, 2004.

BERTRAND Romain, *Etat colonial, noblesse et nationalisme : la Tradition parfaite (17^{ème}-20^{ème} siècle)*, Paris, Karthala, 2005.

BHABHA Homi, « The Postcolonial and the Postmodern : The Question of Agency », in *The Location of Culture*, Londres, Routledge, 1994, pp. 171-197.

BLANCHARD Pascal, BANCEL Nicolas et LEMAIRE Sandrine (dir.), *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005.

BLEVIS Laure, « La citoyenneté française au miroir de la colonisation : étude des demandes de naturalisation des "sujets français" en Algérie coloniale », *Genèses*, n° 53, décembre 2003.

BONNEUIL Christophe, « "Pénétrer l'Indigène". Arachides, paysans, agronomes et administrateurs coloniaux au Sénégal (1897-1950) », *Etudes rurales*, n° 151-152, 1999.

BONNEUIL Christophe, *Des Savants pour l'empire. La structuration des recherches scientifiques coloniales au temps de "la mise en valeur des colonies françaises" (1917-1945)*, Paris, IRD, Collection Etudes et thèses, 1998.

BOUCHERET Marianne, « De l'histoire coloniale à l'histoire nationale, les enjeux de la question du pouvoir colonial », *Espaces Marx*, n° 85, 2001.

BRAGINSKY Vladimir, *The Heritage of Traditional Malay Literature. A Historical Survey of Genres, Writings and Literary Views*, Leyde, KITLV, 2004.

BROCHEUX Pierre et HEMERY Daniel, *Indochine, la colonisation ambiguë, 1858-1954*, Paris, La Découverte, 1994.

BROWN Peter, *Pouvoir et persuasion dans l'Antiquité tardive. Vers un Empire chrétien*, Paris, Seuil, trad. P. et H. Chuvin, 1998 [1992].

BRUNSCHWIG Henri, *Noirs et Blancs dans l'Afrique Noire française, ou comment le colonisé devient colonisateur (1870-1914)*, Paris, Flammarion, 1983.

CANTIER Jacques et JENNINGS Eric (dir.), *L'Empire colonial sous Vichy*, Paris, Odile Jacob, 2004.

CHAKRABARTY Dipesh, « The Death of History », *Public Culture*, vol. 4, n° 2, 1992, pp. 47-65.

CHAKRABARTY Dipesh, « Can the Subaltern Speak ? », in NELSON C. et GROSSBERG L. (eds.) *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana, University of Illinois Press, 1988, pp. 271-313.

CHAKRABARTY Dipesh, « Deconstruction and Cultural Studies : Arguments for A Deconstructive Cultural Studies », in ROYLE, N. (ed.), *Deconstructions*, Oxford, Blackwell, 2000, pp. 14-43.

CHAKRABARTY Dipesh, *Provincializing Europe. Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

CHANDLER David, *Brother Number One. A Political Biography of Pol Pot*, Boulder, Westview Press, 1999 (revised edition).

CHARLE Christophe, *La Crise des sociétés impériales : Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940. Essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Seuil, 2001.

CHATTERJEE Partha, *Nationalist Thought and the Colonial World : A Derivative Discourse*, New Delhi, Oxford University Press, 1986.

CHATTERJEE Partha, *Texts of Power. Emerging Disciplines in Colonial Bengal*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1995.

COHEN-STUART Abraham Benjamin, *Geschiedenis van Baron Sakéndèr : een Javaansch verhaal*, Lange and Co., Batavia, 1851-1853, 2 vol.

COHN Bernard, « Representing Authority in Victorian India », in RANGER T. et HOBBSAWM E. (eds.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, pp. 165-210.

COHN Bernard, *Colonialism and Its Forms of Knowledge. The British in India*, Princeton, Princeton University Press, 1996.

COMAROFF Jean et John, *Of Revelation and Revolution. The Dialectics of Modernity on a South African Frontier*, Chicago, Chicago University Press, 2 vol., 1997.

CONKLIN Alice, *Mission to Civilize. The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford, Stanford University Press, 2000.

COOPER Frederick et STOLER Ann (eds.), *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997.

COOPER Frederick, « Grandeur, décadence... et nouvelle grandeur des études du fait colonial depuis le début des années 1950 », *Politix*, vol. 17, n° 66, 2004, pp. 17-48.

COOPER Frederick, « Conflict and Connection. Rethinking Colonial African History », *American Historical Review*, vol. 99, n° 5, 1994, pp. 1516-1545.

- COPANS Jean, « La situation coloniale de Georges Balandier : notion conjoncturelle ou modèle sociologique historique ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 110, juin 2001, pp. 31-58.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, « Les débats actuels en histoire de la colonisation », *Tiers-Monde*, vol. 28, n° 112, 1987, pp. 777-792.
- COUTO Déjànirah, ENDERS Armelle et LEONARD Yves (dir.), « Lusotropicalisme, du mythe à l'objet de recherche », *Lusotopie 1997*, Bordeaux, CEAN.
- CRESTI Federico, *Oasi di italianità. La Libia della colonizzazione agraria tra fascismo, guerra e indipendenza (1935-1956)*, Turin, Società Editrice Internazionale, 1996.
- CULAS Christian, *Le Messianisme Hmong aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles. La dynamique religieuse comme instrument politique*, Paris, MSH-EHESS, 2005.
- DARTIGUES Laurent, « La production conjointe de connaissances en sociologie historique : quelles approches ? quelles sources ? Le cas de la production orientaliste sur le Viêtnam, 1860-1940 », *Genèses*, n° 43, juin 2001, pp. 53-70.
- DAY Anthony, *Fluid Iron. State Formation in Southeast Asia*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2003, p. 274.
- DE BARROS Françoise, « Les municipalités face aux Algériens : méconnaissances et usages des catégories coloniales en métropole avant et après la Seconde Guerre mondiale », *Genèses*, n° 53, décembre 2003.
- DE GRAAF H. J. (ed.), *De vijf gezantschapsreizen van Rijklof van Goens naar het hof van Mataram, 1648-1654*, Werken uit. door de Linschoten Vereeniging n° 19, La Haye, Martinus Nijhoff, 1956.
- DE GRAAF H. J., *De Regering van Sultan Agung, Vorst van Mataram*, Verhandelingen van het Koninklijke Instituut voor Taal-, Land- en Volkenkunde, vol. 13, 1954.
- DE L'ESTOILE Benoît, *L'Afrique comme laboratoire. Expériences réformatrices et révolution anthropologique dans l'empire colonial britannique (1920-1950)*, Thèse de doctorat d'anthropologie, EHESS, février 2004.
- DIMIER Véronique, *Le Discours idéologique de la méthode coloniale chez les Français et les Britanniques de l'entre-deux-guerres à la décolonisation (1920-1960)*, Bordeaux, CEAN, Travaux et documents n° 58-59, 1998.
- DIMIER Véronique, *Le Gouvernement des colonies : regards croisés franco-britanniques*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004.
- DIOUF Mamadou, « Entre l'Afrique et l'Inde, sur les questions coloniales et nationales. Ecritures de l'histoire et recherches historiques », dans DIOUF M. (ed.), *L'historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et sociétés postcoloniales*, Paris, Karthala, 1999, pp. 5-35.
- DOUGLAS Bronwen, « L'histoire face à l'anthropologie : le passé colonial indigène revisité », *Genèses*, n° 23, 1996, pp. 125-144.
- DUVERGER Maurice (dir.), *Le Concept d'empire*, Paris, PUF, 1980.
- EISENSTADT Samuel N., *The Political Systems of Empires. The Rise and Fall of the Historical Bureaucratic Societies*, New York, Free Press, 1969.
- ENDERS Armelle, *Le Lusotropicalisme, produit d'exportation. Gilberto Freyre en son pays*, Paris, Karthala, 1997.
- ENGELHART Neil, *Culture, Choice and Change in Thailand in the Reign of King Chulalongkorn, 1868-1910*, Ann Arbor, Michigan University Press, 1996.
- FOREST Alain, *Cambodge, histoire d'une colonisation sans heurts*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- FREDENUCCI Jean-Charles, « Aux origines des pratiques de mission de l'administration de l'urbanisme de la V^{ème} République : l'Afrique Noire », *Clio en Afrique*, Cahier n° 14, 2005.
- GEWALD Jan Bart, *Herero Heroes : Socio-Political History of the Herero Of Namibia (1890-1923)*, Londres, James Currey, 1998.
- GIRARDET Raoul, *Histoire de l'idée coloniale en France, 1871-1962*, Paris, Hachette, 1986.

- GOSCHA Christopher, *Thailand and the Southeast Asian Networks of the Vietnamese Revolution, 1885-1954*, Richmond, Curzon-NIAS, 1999.
- GRUZINSKI Serge, « Les mondes mêlés de la Monarchie catholique et autres "connected histories" », *Annales ESC*, vol. 56, n° 1, 2001, pp. 85-118.
- GRUZINSKI Serge, *Les Quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, La Martinière, 2004.
- GUHA Ranajit, « On the Historiography of Indian Nationalism », *Subaltern Studies*, Delhi, Oxford University Press, vol. 1, 1982, pp. 1-9.
- GUHA Ranajit, *Elementary Aspects of Peasant Insurgency in Colonial India*, Delhi, Oxford University Press, 1983.
- HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.
- HEDER Steve, *Cambodian Communism and the Vietnamese Model. Imitation and Independence, 1930-1975*, Bangkok, White Lotus, 2003.
- HIGHAM Charles, *Early Cultures of Mainland Southeast Asia*, Bangkok, River Books, 2002.
- HODREJ Philippe et LLINARES Sylvie (dir.), *Techniques et colonies. Actes du colloque de Lorient*, Paris, Editions de la Société Française d'histoire de l'Outre-Mer, 2005.
- HUSSAIN Khalid Muhammad Hussain (ed.), *Hikayat Iskandar Zulkarnain*, Kuala Lumpur, Dewan Bahasa, 1986.
- HUSSIN Nordin, « A Tale of Two Colonial Port-Towns in the Straits of Melaka : Dutch Melaka and English Penang », *Journal of the Malaysian Branch of the Royal Asiatic Society*, vol. 75, n° 2, 2002, pp. 65-98.
- ILIFFE John et al., *Honour in African History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- INIKORI Joseph et ENGERMAN Stanley (eds.), *The Atlantic Slave Trade. Effects on Economies, Societies and People in Africa, the Americas and Europe*, Durham, Duke University Press, 1992.
- JACQ-HERGOUALC'H Michel, *Le Siam*, Paris, Belles Lettres, 2005.
- JENNINGS Eric, *Vichy sous les tropiques. La « Révolution nationale » à Madagascar, en Guadeloupe et en Indochine (1940-1944)*, Paris, Grasset, 2004.
- KAFADAR Cemal, *Between Two Worlds. The Construction of the Ottoman State*, Berkeley, The University of California Press, 1995.
- KAVIRAJ Sudipta, « On the Construction of Colonial Power : Structure, Discourse, Hegemony », in ENGELS, D. et MARKS S. (eds.), *Contesting Colonial Hegemony : State and Society in Africa and India*, Londres, Palgrave Macmillan, 1994, pp. 19-54.
- KROEF Justus Van Der, « Petrus : Patterns of Prophylactic Murder in Indonesia », *Asian Survey*, vol. 25, n° 7, juillet 1985, 745-759.
- KUMAR Deepak, *Science and the Raj, 1857-1905*, Oxford, Oxford University Press, 1998.
- LAMANT Pierre, *L'Affaire Yukanthor. Autopsie d'un scandale colonial*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1989.
- LECOUR-GRANDMAISON Olivier, *Coloniser, exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial*, Paris, Fayard, 2005.
- LENCLUD Gérard (dir.), « Miroirs du colonialisme », *Terrain*, n° 28, mars 1997.
- LI Tana, *Nguyen Cochinchina : Southern Vietnam in the 17th and 18th Centuries*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.
- LIEBERMAN Victor, *Burmese Administrative Cycles : Anarchy and Conquest, c. 1580-1760*, Princeton, Princeton University Press, 1984.
- LIEBERMAN Victor, *Strange Parallels. Southeast Asia in Global Context, c. 800-1830*, vol. 1 : *Integration on the Mainland*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

- LOCHER-SCHOLTEN Elsbeth, *Ethiek in fragmenten*, Utrecht, Hes, 1981.
- LOMBARD Denys, *Le carrefour javanais. Essai d'histoire globale*, Paris, EHESS, 3 vol., 1990.
- LONSDALE John, « Les procès de Kenyatta. Destruction et construction d'un nationaliste africain », *Politix*, vol. 17, n° 66, 2004, 163-197.
- LONSDALE John, « The Moral Economy of the Mau-Mau », in LONSDALE J. et BERMAN B., *Unhappy Valley. Conflict in Kenya and Africa*, Londres, James Currey, 1992, vol. 2.
- LORIN Amaury, *Paul Doumer, gouverneur général de l'Indochine (1897-1902) : le tremplin colonial*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- LUIZARD, Pierre-Jean (dir.), *Le Choc colonial et l'islam. Les politiques religieuses des puissances coloniales en terres d'islam*, Paris, La Découverte, 2006.
- MAC DOUGALL A. E., « Salt, Saharans and the Trans-Saharan Slave Trade : Nineteenth Century Developments », in SAVAGE, E. (ed.), *The Human Commodity. Perspective on the Trans-Saharan Slave Trade*, Londres, Frank Cass, 1992, pp. 61-88.
- MAMDANI Mahmood, *Citizens and Subjects : Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton, Princeton University Press, 1996 (voir le débat autour du livre dans *Politique africaine*, n° 73, mars 1999, pp. 193-211).
- MARSEILLE Jacques, *Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce*, Paris, Seuil, 1989.
- MBEMBE Achille, « Domaines de la nuit et autorité onirique dans les maquis du Sud-Cameroun », *Journal of African History*, vol. 32, n° 1, 1991, pp. 89-121.
- MBEMBE Achille, *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960). Histoire des usages de la raison en colonie*, Paris, Karthala, 1996.
- MEILLASSOUX Claude, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspéro, 1975.
- MERLE Isabelle, « De la "légalisation" de la violence en contexte colonial. Le régime de l'Indigénat en question », *Politix*, vol. 17, n° 66, 2004, pp. 137-162.
- MERLE Isabelle, *Expériences coloniales : la Nouvelle-Calédonie, 1853-1920*, Paris, Belin, 1995.
- METCALF Thomas R., *Ideologies of the Raj*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- MORLAT Patrick, *Les Affaires politiques de l'Indochine, 1895-1923. Les grands commis, du savoir au pouvoir*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- MOUILLEAU Elisabeth, *Fonctionnaires de la République et artisans de l'Empire. Le cas des contrôleurs civils en Tunisie (1881-1956)*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- MRAZEK Rudolf, « Let us Become Radio Mechanics. Technology and National Identity in Late-Colonial Netherlands' East Indies », *Comparative Studies in History and Society*, vol. 30, n° 1, janvier 1997, pp. 3-33.
- MRAZEK Rudolf, *Engineers of Happy Land. Technology and Nationalism in a Colony*, Princeton, Princeton University Press, 2002.
- MURTONO Sumarsaid, *State and Statecraft in Old Java. A Study of the Later Mataram Period, 16th to 19th Century*, Ithaca, Cornell University Press, 1981 [1968].
- NAEPELS Michel, « "Il a tué les chefs et les hommes". L'anthropologie, la colonisation et le changement social en Nouvelle-Calédonie », *Terrain*, n° 28, mars 1997, pp. 47-58.
- NIEL Robert Van, *The Emergence of the Modern Indonesian Elite*, La Haye, Van Hoeve, 1960.
- O'HANLON Rosalind, « Recovering the Subject : Subaltern Studies and Histories of Resistance in Colonial South Asia », *Modern Asian Studies*, vol. 22, n° 1, 1988, pp. 189-224.
- OBEYESEKERE Gananath, *The Apotheosis of Captain Cook. European Mythmaking in the Pacific*, Princeton, Princeton University Press, 1992.

- PANDEY Gyanendra, « Voices from the Edge : The Struggle to Write Subaltern Histories », *Ethnos*, vol. 60, n° 3-4, 1995, pp. 223-242.
- PEEL John, *Religious Encounter and the Making of the Yoruba*, Bloomington, Indiana University Press, 2000.
- PELS Peter, « The Anthropology of Colonialism : Culture, History and the Emergence of Western Governmentality », *Annual Review of Anthropology*, n° 26, 1997, pp. 163-183.
- PELS Peter, *A Politics of Presence : Contacts Between Missionaries and Waluguru in Late Colonial Tanganyika*, Londres, Routledge, 1998.
- PERROT Claude-Hélène (dir.), *Lignages et territoire en Afrique aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Stratégies, compétition, intégration*, Paris, Karthala, 2000.
- PETRE-GRENOUILLEAU Olivier, *Les Traites négrières, essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2005.
- PO DHARMA, *Le Pânduranga (Campâ), 1802-1835. Ses rapports avec le Vietnam*, Paris, EFEO, 1987, 2 vol.
- POUCHEPADASS Jacques, « Les subaltern studies ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'Homme*, n° 156, 2000, pp. 161-185.
- POUCHEPADASS Jacques, « Que reste-t-il des subaltern studies ? », *Critique internationale*, n° 24, juillet 2004, pp. 67-80.
- PROVIDENCE Mathieu, « Boulanger avant le boulangisme. Un officier colonial tombé en République », *Politix*, vol. 18, n° 72, 2005, pp. 155-178.
- RANGER Terence, « The Invention of Tradition Revisited : the Case of colonial Africa », in RANGER T.,
- VAUGHAN O. (eds.), *Legitimacy and the State in Twentieth Century. Essays in Honour of A. H. M. Kirk-Green*, Londres, Macmillan, 1993, pp. 62-111
- REID Anthony, *Southeast Asia in the Age of Commerce, 1450-1680*, 2 vol., New Haven, Yale University Press, 1988-1993.
- REILLY Thomas, *The Taiping Heavenly Kingdom. Rebellion and the Blasphemy Empire*, Washington, University of Washington Press, 2004.
- REY Pierre-Philippe, *Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme : exemple de la Comilog au Congo-Brazzaville*, Paris, Maspéro, 1971.
- RICKLEFS Merle C., *The Seen and Unseen Worlds in Java, 1726-1749. History, Literature and Islam in the Court of Pakubuwana II*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 1998.
- RIVET Daniel, « Le fait colonial et nous : histoire d'un éloignement », *Vingtième siècle*, n° 33, 1992, pp. 129-130.
- RIVET Daniel, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette, 2002.
- RIVET Daniel, *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V. Le double visage du Protectorat*, Paris, Denoël, 1999.
- SAADA Emmanuelle, « La situation coloniale vue d'ailleurs : regards croisés transatlantiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 110, juin 2001, pp. 1-3.
- SAADA Emmanuelle, « Paternité et citoyenneté en situation coloniale. Le débat sur les "reconnaisances frauduleuses" et la construction d'un droit impérial », *Politix*, vol. 17, n° 66, 2004, pp. 107-136.
- SAADA Emmanuelle, *Les Enfants de la colonie. Les métis de l'empire français entre citoyenneté et sujétion*, Paris, La Découverte, à paraître courant 2006.
- SAHLINS Marshall, *Island of History*, Chicago, Chicago University Press, 1987.
- SIBEUD Emmanuelle, *Une Science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, Editions de l'EHESS, 2002.
- SIEGEL James, *A New Criminal Type in Jakarta. Counter-revolution Today*, Durham, Duke University Press, 1998.

SPIRE Alexis, « Semblables et pourtant différents. La citoyenneté paradoxale des "Français musulmans d'Algérie" en métropole », *Genèses*, n° 53, décembre 2003.

STEINMETZ George, « L'écriture du diable. Discours précolonial, posture ethnographique et tensions dans l'administration allemande des Samoa », *Politix*, vol. 17, n° 66, 2004, pp. 49-80.

SUBRAHMANYAM Sanjay, « Du Tage au Gange au 16ème siècle. Une conjoncture millénariste à l'échelle eurasiatique », *Annales ESC*, vol. 56, n° 1, 2001, pp. 51-84.

SUBRAHMANYAM Sanjay, « Taking Stock of the Franks. South Asian Views of Europeans and Europe, 1500-1800 », *Indian Economic and Social History Review*, vol. 42, n° 1, janvier-mars 2005, pp. 69-101.

SUBRAHMANYAM Sanjay, *Explorations in Connected History. From the Tagus to the Ganges*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

SUBRAHMANYAM Sanjay, *L'Empire portugais d'Asie, 1500-1700. Une histoire économique et politique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999.

TARRAUD Christèle, *La Prostitution coloniale. Algérie, Tunisie, Maroc 1830-1962*, Lausanne, Payot, 2005.

TAYLOR Kieth, « Nguyen Hoang and the Beginning of Vietnam's Southward Expansion », dans REID Anthony (ed.), *Southeast Asia in the Early Modern Era. Trade, Power and Belief*, Ithaca, Cornell University Press, 1993, pp. 42-65.

TEMIME E., *Un Rêve méditerranéen. Des saint-simoniens aux intellectuels des années trente*, Arles, Acte Sud, 2002.

THIOUB Ibrahima, « Regard critique sur les lectures africaines de l'esclavage et de la traite atlantique », in MANDE I. et STEFANSON B. (dir.), *Les Historiens africains et la mondialisation. Actes du 3^{ème} congrès international des historiens africains (Bamako, 2001)*, Paris, Karthala, 2005, pp. 271-291.

THOMAS Frédéric, « Ecologie et gestion forestière dans l'Indochine Française », *La Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, tome 85, n° 319, avril-mai 1998, pp. 59-86.

THOMAZ Luis Filipe, « La prise de Malacca par les Portugais vue par les Malais, d'après le manuscrit Raffles 32 de la Royal Asiatic Society », in GRIJNS C. D. et ROBSON S. (eds.), *Studies on Cultural Contact and Textual Interpretation. Papers from the 4th European Colloquium on Malay and Indonesian Studies (Leiden, 1983)*, Leyde, KITLV, 1986.

THORNTON John, *Africa and Africans in the Making of the Atlantic World, 1400-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

TURPIN Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine, 1940-1956*, Paris, Indes Savantes, 2005.

VANSINA Jan, *Paths in the Rainforest. Toward a History of Political Tradition in Equatorial Africa*, Madison, University of Wisconsin Press, 1990.

VEYNE Paul, *L'Empire gréco-romain*, Paris, Seuil, 2005.

VIDAL Denis, *Violences et vérités : un royaume du Rajasthan face au pouvoir colonial*, Paris, EHESS, 1995.

WACHTEL Nathan, *La vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la Conquête espagnole, 1530-1570*, Paris, Gallimard, 1971.

WEBB James, *Desert Frontier. Ecological and Economic Change along the Western Sahel 1600-1850*, Madison, University of Wisconsin Press, 1995.

WILKINSON R. J., « The Malacca Sultanate », *Journal of the Malaysian Branch of the Royal Asiatic Society*, vol. 13, n° 2, 1935.

XIAONAN Deng et LAMOUREUX Christian, « Les "règles familiales des ancêtres". Autorité impériale et gouvernement dans la Chine médiévale », *Annales Histoire, Sciences Sociales*, vol. 59, n°3, mai-juin 2004, pp. 491-518.